



L'ÉCHO PIHENNOIS

Bulletin Municipal de la Commune de Pihen-lès-Guînes

Edition Janvier 2024



Photo aérienne de Pihen-lès-Guînes

Sommaire

Le mot du Maire	p.2
La vie Municipale	
- Rencontre avec les habitants	p.3
- Budget 2023	p.4
- Recensement	p.5
- Personnel communal	p.5
- Travaux	p.6
- Villages fleuris	p.10
- Urbanisme	p.10
- Ruissellement	p.11
- Rions un peu !	p.13
- Etat Civil	p.14
- Cérémonies communales	p.14
- Informations Défense	p.16
- Médaille du travail	p.17
- C.C.A.S.	p.18
- La vie scolaire	p.22
- F.C.P.E.	p.32
- La bibliothèque	p.34
Les structures intercommunales	
- Grand Calais Terres & Mers	p.35
- Les compétences	p.35
- Les aides	p.36
La vie associative	
- Comité des fêtes	p.38
- Amitié et Loisirs	p.42
- Pihen'biance Zumba	p.48
- A.S.P.P. Patrimoine	p.49
- Curiosité pihenoise	p.51
Activités économiques	
- Gîtes et commerces	p.53
Informations diverses	
- Assistantes maternelles et relais	p.54
- AMB ASSAD	p.55
- Civisme	p.56
- Services de transports	p.58
- Manifestations 2024	p.60



Mes chers concitoyennes et concitoyens,

Je souhaite que la nouvelle année vous apporte une bien meilleure météo que l'année 2023.

Restons optimistes sur les grands évènements du monde et en France sur une diminution de l'inflation, une baisse des tarifs de l'énergie (gaz, électricité et même le bois).

Pour notre village, l'année 2023 aura été la concrétisation de nos travaux d'enfouissement sur les impasses, la route de Guînes, sur la borduration, la sécurisation de cette départementale et la création de nouveaux parkings.

De plus nous avons l'avantage d'accueillir dans le cadre du lotissement « les jardins de la Rocherie » de nouveaux habitants. A ce jour, nous décomptons 17 boîtes aux lettres sur les 24 parcelles.

L'année 2024 sera consacrée à la restauration des vitraux de notre église, à la création d'une maison « FRANCE SERVICE » par l'étude de la rénovation de la maison « LEPORTOUX » dans le cadre d'une maison « FRANCE SERVICE » et enfin une étude sur la faisabilité des enfouissements des réseaux de notre commune à savoir les routes de Saint-Inglevert, de Bonningues et rue du Château.

En espérant que tout aille pour le mieux, je vous souhaite de réaliser vos vœux et que l'année 2024 soit remplie de joie et surtout d'une excellente santé.

Je vous attends le 21 janvier 2024 à 11h00 à la salle des fêtes pour un rendez-vous amical au cours duquel je saluerai les nouveaux habitants et je témoignerai ma gratitude à tous ceux qui contribuent à la vie culturelle, associative et économique, aux enseignants, ainsi qu'au personnel communal.

Prenez bien soin de vous et bonne année 2024.



Le Maire
Jean-Luc MAROT

La Vie municipale

❖ Rencontre avec les habitants

Le dimanche 22 janvier 2023 à 11h00, le maire a convié les habitants pour une rencontre, qu'avec le conseil municipal, il avait souhaité simple, sobre et intime pour un vrai moment de partage et de convivialité avec pihenoises et pihenois.

C'est donc devant environ 90 personnes et sans aucun élu d'autres communes ou de représentant de l'état que Jean-Luc MAROT, Maire, a présenté ses vœux de santé et bonheur à la population pour 2023, avec une pensée particulière pour tous ceux qui souffrent, en ce début d'année, des différentes crises ou de problème de santé.

Pas de long discours, mais un simple rappel des travaux de voirie, d'enfouissement et de sécurisation du village qui se poursuivront en 2023 et peut être au-delà. Budget oblige ! Cela se fera, mais au fur et à mesure des possibilités financières dont disposera la commune.

La crise sanitaire ayant rendu impossible cette cérémonie depuis les élections municipales de mars 2020, le Maire a donc tenu à présenter individuellement l'ensemble de ses collègues, adjoints et conseillers, ainsi que les membres du personnel communal et à les remercier pour leur implication au quotidien dans la commune et auprès de ses administrés.

La cérémonie s'est rapidement poursuivie autour du verre de l'amitié, favorisant ainsi l'échange avec les personnes présentes et dans une ambiance très chaleureuse et détendue.



De gauche à droite : Nicole CALAIS (Responsable bibliothèque), Hubert HAMAIN (1^{er} adjoint), Michel ROHART (2^{ème} adjoint), Patrick DECLEMY (Conseiller municipal), Stéphanie CUGNY (Secrétaire de mairie), Carine DOROT (Agent d'entretien), Christopher VERMAND (Agent technique), Delphine DELATTRE (A.T.S.E.M.), Hervé LEMATTRE (A.T.S.E.M.), Valérie TIRMARCHE (Conseillère municipale), Nadine AUBRY (Conseillère municipale), Jean Luc MAROT (Maire), Ophélie MAGNIER (Conseillère municipale), Kevin DUNE (Conseiller municipal), Reynald FASQUEL (Conseiller municipal), Edouard DENEZ (Conseiller municipal) et Edouard DELMOTTE (Conseiller municipal).



❖ Le Budget exercice 2023

✓ Recettes de fonctionnement

Chapitres comptable	libellés comptes de recettes de fonctionnement	Recettes de fonctionnement	Montants votés
013	Atténuation de charges	Remboursements sur rémunérations du personnel	200,00 €
70	Produits des services	cantine, garderie, concessions cimetières...	14 000,00 €
73	Impôts et taxes	contributions directes, taxe sur pylônes électriques, attribution Grand Calais Terres et mers ...	368 850,00 €
74	Dotations et participations	Participation état, Département, Région ...	26 009,00 €
75	Autres produits de gestion courante	Revenus des immeubles, locations ...	36 010,00 €
77	Produits exceptionnels	Produits des fêtes et indemnités sinistres	500,00 €
		Total des recettes réelles de fonctionnement	445 569,00 €
<i>RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)</i>		<i>Excédent de fonctionnement des années antérieures</i>	112 465,63 €
		TOTAL	558 034,63 €

✓ Dépenses de fonctionnement

Chapitres comptable	libellés comptes de charge de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Montants votés
011	Charges à caractère général	Fournitures, Prestations de services, impôts, frais de télécommunication ...	128 134,95 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	salaires et charges	173 200,00 €
014	Atténuation de produits		- €
65	Autres charges de gestion courante	service incendie, ordures ménagères, redevances et participations scolaires, indemnités élus ...	50 747,00 €
66	Charges financières	intérêts d'emprunts	6 405,00 €
67	Charges exceptionnelles	Bourses, prix, secours et dots	1 150,00 €
022	Dépenses imprévues		3 000,00 €
		Total des dépenses réelles de fonctionnement	362 636,95 €
023	Virement à la section d'investissement	montant du budget en cours transféré aux investissements	195 000,00 €
043	Opérations d'ordre entre sections		397,68 €
		Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	195 397,68 €
		TOTAL	558 034,63 €

✓ Recettes d'investissement

Chapitres comptable	libellés comptes de recettes d'investissement	Recettes d'investissement	Montants votés
10	Dotations fonds divers et réserves	F.C.T.V.A., Taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement	52 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement		32 352,71 €
13	Subventions d'investissement	Etat, Département, D.E.T.R.	156 374,71 €
27	Autres immobilisations financières		1 524,48 €
45	Comptabilité distincte rattachée		280 000,00 €
		Total des recettes réelles d'investissement	522 251,90 €
21	Virement de la section de fonctionnement	montant dégagé du budget en cours pour les investissements	195 000,00 €
40	Opérations d'ordre de transfert entre sections		397,68 €
41	Opérations patrimoniales		590 258,00 €
		Total des recettes d'ordre d'investissement	785 655,68 €
		<i>Résultat reporté ou anticipé</i>	<i>361 153,58 €</i>
		TOTAL	1 669 061,16 €

✓ Dépenses d'investissement

Chapitres comptable	libellés comptes de charge d'investissement	Dépenses d'investissement	Montants votés
16	Dépenses financières	Emprunts et dettes assimilées	29 740,86 €
20	Immobilisations incorporelles		174 260,00 €
21	Dépenses d'équipement		15 298,80 €
		Terrains de voirie	
		Bâtiments publics	
		Installations générales, agencements	
		Autres réseaux	
		Matériel et outillage d'incendie et de défense	
		Matériel et outillage de voirie	
		Matériel de transport	
		Autres	
23	Immobilisations en cours	enfouissement des réseaux et voiries	859 035,50 €
27	Autres immobilisations financières		468,00 €
45	Comptabilité distincte rattachée		280 000,00 €
041	Opérations patrimoniales		310 258,00 €
		Total des dépenses réelles d'investissement	1 669 061,16 €
		<i>Restes à réaliser année N-1</i>	- €
		<i>Résultat reporté ou anticipé</i>	- €
	TOTAL		1 669 061,16 €

❖ Recensement

Notre commune a fait l'objet d'un nouveau recensement au cours de l'année 2023.

Le décompte de ce recensement fait état de :

- ✓ 249 adresses d'habitation
- ✓ 248 logements, 213 au titre de résidences principales, 35 au titre de logements occasionnels, résidences secondaires ou vacants
- ✓ 543 enquêtes individuelles (habitants recensés)



Nous remercions les habitants de la commune qui ont tous participé au recensement qui s'est déroulé du 19 janvier 2023 au 18 février 2023.

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Il permet également d'aider les collectivités à mieux organiser la répartition des diverses structures sur leur territoire.

De ce recensement dépend également le nombre de représentants à élire dans les conseils municipaux. Ayant dépassé le cap des 500 habitants, c'est 15 conseillers, au lieu des 11 actuellement, qui devront être élus lors des prochaines élections.

❖ Personnel communal

Delphine DELATTRE est désormais titulaire au poste d'agent technique à l'école.

Elle a été recrutée en tant que contractuelle en 2017 en remplacement de Patricia TAVERNE A.T.S.E.M. en congés longue maladie. Cette année, Patricia TAVERNE a fait valoir ses droits à une retraite en invalidité et la commune a donc proposé le poste à Delphine.



Rachel ANDRIEUX (photo ci-contre)

Devant le nombre croissant d'élèves fréquentant la cantine, il a fallu recruter un agent au service de la restauration pour l'année scolaire. Rachel a donc intégré l'effectif du personnel en contrat à durée déterminée.

❖ Travaux, entretiens et embellissement

➤ Enfouissement des réseaux, borduration et voirie (suite de 2022) :

Après une étude de faisabilité, le conseil municipal de PIHEN-LES-GUINES, le 16 septembre 2020, décidait de désigner deux sociétés B.P.H. à Ardres et E.R.C. à Arras pour la maîtrise d'œuvre de ces travaux. Des études opérationnelles devaient être réalisées afin de définir précisément la consistance et la nature des travaux en domaine public et en domaine privé.

Cette maîtrise d'œuvre effectuée par les deux bureaux d'étude a coûté :

- Pour B.P.H. : 18 400 € HT
- Pour E.R.C. : 18 056.80 € HT

Ainsi les travaux de mise en souterrain des réseaux ont été complétés par des travaux de modification des voiries et trottoirs dans une logique de sécurité des piétons et des automobilistes.

Pour la partie enfouissement des réseaux secs, l'entreprise H.P. ELEC a été choisie par la commission des travaux pour un montant de :

- 281 949.70 € HT pour la route de Guînes
- 93 778.25 € HT pour les impasses de la mairie, des lilas et du tilleul

Amenant à un total de 375 727,95 € HT



Pour la partie voirie et sécurisation, l'entreprise RAMERY fut le moins disant avec les coûts suivants :

- 294 782.60 € HT pour la route de Guînes :
- 174 949.42 € HT pour les impasses de la mairie, des lilas et du tilleul :

Pour un total de 469 732,02 € HT

Le montant total des travaux s'élève à 845 459,97 € HT soit 1 014 551.96 € TTC

Une fois les travaux alloués aux entreprises sur base des devis, vint le temps des recherches de subventions. Ces dernières se font toujours sur la base des montants de travaux HT

- Le conseil régional dans le cadre du plan de relance après COVID a octroyé 150 000 € à la commune
- La préfecture du Pas-de-Calais a accordé la dotation d'équipement des territoires ruraux (D.E.T.R.) pour 38 503.41 €
- Le département a accepté les demandes de subventions au titre
 - De la maintenance en milieu urbain (M.M.U.) pour 87 523.00 €
 - Des amendes de police pour 15 000 €
 - Du F.A.R.D.A. pour 15 000 €

La fédération départementale de l'énergie a subventionné à hauteur de 87 489 € + la TVA de 27 427.81 €

La communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers dans le cadre des fonds de concours a accordé en 2022 une somme de 15 000 € et en 2023 un montant de 23 370 €.

Enfin ORANGE dans le cadre de la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques a attribué à la commune 13 284 € correspondant à 1152 mètres linéaires de tranchées par 12 € / ml.

Le montant total des subventions s'établit à 472 597.22 €.





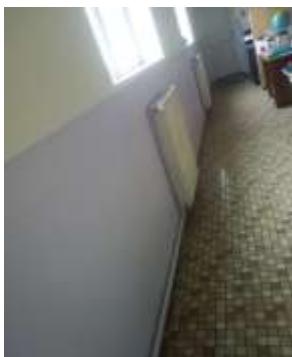
Le montant total des subventions n'étant pas celui attendu, il a fallu pour compléter le financement des travaux que la commune souscrive un prêt relais de 305 000 € au titre d'avance sur subventions. Ce prêt sera remboursé en juin 2024 à hauteur de ces 305 000 €.

Enfin un prêt de 200 000 € a été effectué auprès du Crédit Agricole et sera remboursable sur 15 ans.

La récupération de la TVA sur l'ensemble des travaux permettra de combler la différence entre le montant HT et TTC des travaux qui auront été financés sur 2 budgets et un recours à l'emprunt.

➤ Autres entretiens et travaux réalisés par l'employé municipal

- Pendant les grandes vacances scolaires, des travaux de peinture ont été entrepris par Christopher dans les écoles.



Classe de Olivia BEHAGUE et couloir de l'école primaire

Classe de Elodie HALIPRE

- Les intempéries ont abimé les chemins communaux, les camions d'enlèvement des ordures ménagères ne pouvant pas passer, il a fallu les remettre en état avec des remblais.



Remise en état du chemin de l'abbaye

Remise en état du chemin du château d'ALENTHUN

La commune tenait à remercier Hugues HAMAIN et Denis DECLEMY pour leur participation à cette remise en état.

- Remise en état du terrain de pétanque situé à proximité du terrain sportif. Les poteaux ont été récupérés lors de la réalisation des travaux d'enfouissement des réseaux.



- Les travaux d'enfouissement des réseaux et de voirie étant terminés pour les impasses de la Mairie, des Lilas et du Tilleul, quelques plantations ont été réalisées par Christopher.

Plantations aux abords de la salle des fêtes



- Le parking situé au niveau de la salle des fêtes a été mis en sécurité par la pose d'un grillage.



- Une clôture a été posée impasse des Lilas afin de délimiter la propriété d'un habitant et la nouvelle voirie.



- **Illuminations** : Cette année les élus ont choisi de ne pas faire l'impasse sur les illuminations malgré le contexte actuel. En effet, les fêtes de fin d'année sont une parenthèse dans une période morose et compliquée après les 2 années Covid, l'augmentation des prix de l'énergie et les travaux dans le centre bourg. Il était impensable de gâcher ces fêtes si importantes pour toutes les générations par l'absence de ces lumières de fêtes.

Un grand bravo à Christopher qui a passé de nombreuses heures à réparer et à installer les décos pour notre plus grand bonheur.

Toutes les illuminations ont été réparées avec un peu plus de 350 mètres de tubes lumineux leds moins énergivores et environ 1700 colliers de serrage.





➤ **Travaux réalisés dans les logements communaux**

Les pignons du logement au 94 rue du Cimetière ont été repeints en mai par l'agent communal.



Enfin, les sanitaires ont été changés et quelques petits travaux ont été réalisés dans le logement impasse de la mairie par Christopher.

➤ Villes et villages fleuris

Notre village est labellisé 1 Fleur depuis 2019, le jury de villes et villages fleuris visite les lauréats tous les deux ans mais le passage de 2021 a été annulé à cause du COVID et nous avons demandé le report en 2022 pour les travaux d'enfouissement des réseaux, c'est donc en 2023 que le jury est venu nous visiter.



Le jury utilise une grille d'évaluation qui reprend plusieurs critères comme l'organisation de la visite et la pertinence du circuit, la mise en œuvre du projet municipal, l'animation et la promotion de la démarche, le patrimoine végétal et le fleurissement, la gestion environnementale, la qualité de l'espace public.

Nous avons préparé un dossier de candidature dont un exemplaire a été remis aux cinq membres du jury le mardi 27 juin.

Le circuit proposé : départ de la mairie, passage devant la salle des fêtes pour les travaux d'enfouissement des réseaux, le parking avec des pavés drainants, impasse des Lilas avec la création d'espaces verts, la route de Caffiers et la rue du Cimetière pour les plantations existantes, le jardinier cultivé avec les enfants de l'école, l'hôtel à insectes puis l'église et les activités de l'association du patrimoine, le remplacement de la porte d'entrée ainsi que les trois objets protégés au titre des monuments historiques puis retour à la mairie.

Nous avons reçu le 26 octobre un message nous indiquant le résultat des délibérations du jury régional des « Villes et Villages Fleuris », la décision du jury pour notre commune est

le maintien du label 1 Fleur. Nous sommes le seul village primé de moins de 2000 habitants sur le territoire de la communauté d'agglomération de Grand Calais Terres et Mers.

Sur les 890 communes que compte le Pas-de-Calais seulement 70 sont labellisées. L'obtention et le maintien de ce label est une satisfaction, c'est la récompense pour le travail de notre agent communal mais aussi pour le temps passé et l'investissement pour préparer la visite du jury.



❖ Urbanisme

Avant tout début de travaux, des autorisations d'urbanisme sont obligatoires et à déposer auprès du service urbanisme de la ville. Pour la plupart des travaux, il est nécessaire d'obtenir une autorisation officielle.

Pour l'année 2023, la commune a instruit par l'intermédiaire du service Urbanisme de Calais :



- ✓ 3 permis de construire
- ✓ 7 demandes préalables
- ✓ 20 certificats d'urbanisme

Toutes ces demandes en termes d'urbanisme se font au travers de formulaire CERFA téléchargeable sur les sites officiels de l'état.

- ✓ CERFA n°13410*05 : Demande de certificat d'urbanisme
- ✓ CERFA n°13703*07 : Déclaration préalable - Constructions et travaux non soumis à permis de construire portant sur une maison individuelle et/ou ses annexes
- ✓ CERFA n°13702*06 : Déclaration préalable – Lotsissements et autres divisions foncières non soumis à permis d'aménager
- ✓ CERFA n°13404*07 : Déclaration préalable – constructions, travaux, installations, et aménagement non soumis à permis de construire
- ✓ CERFA n°13406*07 : Demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions
- ✓ CERFA n°13409*07 : Demande de permis de construire (autre que portant sur une maison individuelle ou ses annexes)
- ✓ CERFA 13407*03 : Déclaration d'ouverture de chantier
- ✓ CERFA 13408*05 : Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux
- ✓ CERFA 13411*07 : Demande de modification d'un permis de construire en cours de validité
- ✓ CERFA 13412*07 : Demande de transfert d'un permis de construire valide
- ✓ CERFA 13409*07 : Demande de permis d'aménager
- ✓ CERFA n°13405*06 : Demande de permis de démolir

Point sur la résidence des « Jardins de la Rocherie »

Suite à l'avancement des constructions dans la résidence, une réunion avec le syndic de propriété représenté par Laura GENEAU et Bernard DHAUSSY, en présence de Monsieur GILLES, géomètre, Madame LEULIETTE, propriétaire et maître d'ouvrage de l'ensemble des terrains, les entreprises responsables des éclairages et de la voirie, s'est déroulée le 8 septembre dernier.

Lors de cette réunion, la programmation des travaux a été évoquée.

Ainsi Les lampadaires seront posés prochainement. Ils seront à détection de présence, identiques à ceux du village.

Concernant les travaux de voirie, routes, trottoirs, noues, stationnements, chemin piétonnier en partie basse, ils seront effectués à partir d'avril 2024.

Les plantations le long du chemin piétonnier à la charge du Maître d'ouvrage seront effectuées en début d'année 2024.

Actuellement, sur les 24 parcelles, 22 habitations sont occupées ou en construction.



La résidence des « Jardins de la Rocherie » à gauche faisant face à la résidence de la Côtière

❖ Ruissellements et bassins

L'érosion hydrique qui est la dégradation des sols par ruissellement n'est pas un phénomène nouveau, elle est en revanche plus fréquente et plus puissante. Le phénomène de ruissellement apparaît lorsque les eaux de pluie ne peuvent plus s'infiltrer dans le sol. L'intensité des pluies est supérieure à la capacité d'infiltration de la surface du sol où elles tombent sur une surface partiellement ou totalement saturée.

Dans les zones agricoles, le ruissellement lié à de fortes précipitations entraîne le départ des terres par érosion de façon spectaculaire en creusant de profondes ravines ou plus discrètement en emportant les éléments fertiles du sol.



En jaune, les axes de ruissellement sur le territoire de Pihen-lès-Guînes

Durant l'année 2023, la communauté d'agglomération a connu des épisodes de crues, les pentes importantes sur le territoire de notre commune favorisent la production du ruissellement, l'eau n'a pas le temps de s'infiltrer dans les sols et se met alors rapidement en mouvement. Nous recevons aussi l'eau des communes voisines qui ne font pas partie de la même intercommunalité, cette eau vient nourrir et accentuer le ruissellement, de plus elle alimente les communes situées en aval qui subissent les inondations.



Rue du Château le 16 janvier 2023



Route de Caffiers le 16 janvier 2023

Grand Calais Terres et Mers qui a la compétence « Assainissement, eaux pluviales » a lancé une étude hydraulique pour l'aménagement du bassin versant de la communauté d'agglomération pour lutter contre les ruissellements et l'érosion des sols. Démarrage de cette étude le 29 novembre 2022.

Les objectifs de l'étude :

- Comprendre à l'échelle du bassin versant des pieds de coteaux le fonctionnement des phénomènes de ruissellement, d'inondations, d'érosion ;
- Quantifier les phénomènes de ruissellement et d'inondations ;
- Proposer un programme d'actions d'hydraulique douce, structurante et sur les pratiques culturales.

Les 4 objectifs de l'hydraulique douce :

- Freiner les écoulements.
- Créer des zones de dépôt de sédiments.
- Améliorer l'infiltration.
- Favoriser le paysage et la biodiversité.



Bassin de la ferme d'Alenthun le 9 novembre 2023

Les ouvrages d'hydraulique douce ont un rôle prépondérant dans les épisodes pluvieux inférieur à 10mm/h de durée limitée, les ouvrages structurants comme les bassins de rétention sont nécessaires pour une pluviométrie supérieure, pour les événements extrêmes d'autres outils comme le plan de prévention des risques d'inondation ont un rôle à jouer afin de limiter la vulnérabilité des territoires.

Après la restitution de l'étude et le programme d'actions validés par le comité de pilotage de Grand Calais Terres et Mers, la chambre d'agriculture prendra le relais afin de négocier le programme avec le monde agricole, de l'adapter et d'échanger avec celui-ci pour faire évoluer les pratiques agricoles vers plus de pratiques culturelles conservatrices des sols.



Bassin de rétention route de Saint-Inglevert le 28 octobre 2023

Ecoulement en aval du bassin le 28 octobre 2023

Durant la période estivale en France, des régions souffrent de pénurie d'eau, leurs nappes phréatiques sont particulièrement basses. Pour pallier ce phénomène de plus en plus fréquent, il faut favoriser l'infiltration. La meilleure eau pluviale est celle qu'on ne rejette pas.

Et maintenant Rions un peu !

Si les salaires avaient suivi l'évolution du prix des clopes depuis 1980,



Un patron téléphone à sa secrétaire : « Bonjour, pas de coup de fil d'emmerdeurs ce matin ? ». « Non Monsieur, vous êtes le premier ! »

Deux hommes discutent dans un café : « J'ai lu dans le journal qu'un homme a tué sa femme le lendemain de sa nuit de noces ». l'autre lui répond : « Parfois la nuit porte conseil ! »



J'ai acheté un faitout. N'en achetez pas, c'est une arnaque, il ne fait rien !!

Quand on gagne du blé, nos rêves « céréalisent »



J'ai grimpé le Mont Blanc en un jour, j'ai descendu le Monbazillac en deux minutes

« La France va mieux. Pas mieux que l'année dernière, mais mieux que l'année prochaine ! » (Coluche)

Il suffit de créer une taxe sur les fautes d'orthographies sur Internet, et en 3 mois la dette de la France est réglée ! Et dans 1 an on rachète la Chine

Un garagiste qui meurt, a-t-il droit à une « Vie d'ange » ?

Naissances



- Emma VANHESBROCK, née le 14 janvier 2023
- Anna HALIPRE, née le 24 mars 2023
- Zoé PAUCHET-BUTOR, née le 2 mai 2023
- Tim VILLEZ, né le 26 mai 2023
- Renaud GUILBERT, né le 10 août 2023
- Nathanaël MAAS, né le 27 août 2023
- Hortense DEHOUCK, née le 5 septembre 2023

Mariages



- Stéphane HESSE et Fantine FACON, célébré le 19 août 2023
- Jean SION et Nathalie DUCHATELLE, célébré le 14 octobre 2023

Pacs



- Bruno GARNIER et Rémi HAVART, célébré le 4 avril 2023
- Frédéric LEFEBVRE et Marie-Pascale PODGLAJEN, célébré le 25 octobre 2023

Décès



- Jeanne Marie BIGOT, née LAY, survenu le 3 janvier 2023 à l'âge de 94 ans
- Marie Thérèse FASQUEL, née FOURNIER, décédée le 29 décembre 2023 à l'âge de 93 ans

Parrainage civil



- Oxanna LEMAIRE, célébré le 8 juillet 2023

❖ Les cérémonies communales

- *8 mai :*

Ce 8 mai 2023 était célébré à Pihen-Lès-Guînes le soixante-dix-huitième anniversaire de la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe. Il y a 78 ans, une page se tournait en Europe, celle de la seconde guerre mondiale, le conflit le plus meurtrier de l'histoire. Entre 50 et 60 millions de personnes ont perdu la vie.



Le 8 mai 1945, les Alliés triomphent officiellement sur l'Allemagne à l'issue d'une reddition qui n'est pas un armistice mais une capitulation sans condition des forces armées allemandes mettant ainsi fin à la guerre. Les combattants de cette guerre, les femmes et les enfants de la France Libre et de la Résistance et tous les soldats venus des cinq continents ont payé le prix d'un lourd tribut pour la liberté de millions de personnes en Europe. Leurs tombes dans les cimetières militaires alliés, dans les nécropoles nationales et nos cimetières communaux en témoignent.



Devant une assistance composée par les élus, par de nombreux parents accompagnant les élèves avec leurs enseignantes, les porte-drapeaux des vétérans O.P.E.X./O.T.A.N. et U.N.C., il a ainsi été rendu hommage aux victimes de la Seconde Guerre mondiale et à toutes celles et tous ceux qui se sont aussi battus pour la paix. Après la lecture du message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de l'Union des anciens combattants faite par Ophélie MAGNIER, déléguée à la défense, des gerbes ont été déposées par les enfants aux monuments aux morts. La cérémonie s'est achevée par le partage autour du verre de l'amitié à la mairie.



○ 11 novembre



Il y a 105 ans, le 11 novembre 1918 à 5h15, la signature de l'armistice de la grande guerre mettait un terme à quatre années de guerre et marquait le retour à la paix.

La cérémonie de commémoration s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire et de l'ensemble de son conseil municipal, de la déléguée section Pas-de-Calais des vétérans O.P.E.X./O.T.A.N. Cindy DUCROCQ et son porte-drapeau Thierry JANISZESKY, du porte-drapeau des anciens combattants Alain DOROT. Les enfants de l'école avec leurs enseignantes Olivia BEHAGUE et Sylvie LEMATTRE étaient présents pour chanter la Marseillaise.

Avant les dépôts de gerbes, la déléguée à la défense Ophélie MAGNIER a lu le message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et le discours des anciens combattants.

Après la cérémonie, tous les participants se sont ensuite retrouvés à la mairie pour le pot de l'amitié.





○ *Information correspondant défense*

Depuis 2012, les attentats terroristes ont causé la mort de 272 personnes et fait de très nombreux blessés. Actuellement, il y a quelques 400 individus incarcérés pour des faits de terrorisme et plus de 470 individus libérés depuis mi-2018. La menace potentielle portée par les détenus et anciens détenus est au cœur des préoccupations de la D.G.S.I.

Depuis l'automne 2020, les attaques constituent une séquence terroriste inédite. Ce ne sont plus forcément des attaques émanant d'une organisation terroriste, mais par des attaques individuelles, ce qui les rend d'autant plus complexes à identifier avant leur passage à l'acte.

Le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français contre le terrorisme. Il permet de développer une culture de la vigilance et de la sécurité dans l'ensemble de la société et d'assurer en permanence une protection adaptée, des citoyens du terrorisme et des intérêts de la France contre la menace terroriste.

Sa mise en œuvre repose sur trois principes majeurs :

- Evaluer la menace terroriste.
- Connaître les vulnérabilités des principales cibles potentielles d'attaques terroristes afin de les réduire.
- Déterminer un dispositif de sécurité répondant au niveau de risque.

Un plan sur trois niveaux



1- Le niveau de vigilance : Il correspond à la posture permanente de sécurité et à la mise en œuvre de 100 mesures, toujours actives.

2- Le niveau sécurité renforcé -risque d'attentat : le niveau sécurité renforcée adapte, la réponse de l'État à une menace terroriste élevée, voire très élevée. Plusieurs mesures particulières additionnelles peuvent alors être activées en complément des mesures permanentes de sécurité et selon les domaines concernés par la menace (aéroports, gares, lieux de culte, etc.), ce niveau de sécurité renforcée peut s'appliquer à l'ensemble du territoire national.

3- le niveau d'urgence attentat : Il peut être mis en place à la suite immédiate d'un attentat ou si un groupe terroriste identifié et non localisé entre en action. Ce niveau est mis en place pour une durée limitée. Le temps de la gestion de crise. Il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise.

Que faire en cas d'attaque terroriste ?



Pôle défense : Si vous souhaitez rentrer dans la réserve ou bien intégrer l'armée de terre, il est toujours possible de contacter Ophélie MAGNIER à l'e-mail suivant : erine62@hotmail.fr.

Une aide pourra vous être apportée dans la préparation du dossier ou dans vos recherches.

○ Médaille du travail

La Médaille d'Honneur du Travail récompense l'ancienneté des services effectués par toute personne salariée ou assimilée, quel que soit le nombre d'employeurs. La Médaille d'Honneur du Travail comporte 4 échelons :



- ✓ Argent : accordée après 20 ans de service
- ✓ Vermeil : accordée après 30 ans de service
- ✓ Or : accordée après 35 ans de service
- ✓ Grand Or : accordée après 40 ans de service

Une cérémonie de remise de médailles du travail a été organisée en mairie le 1^{er} mai dernier.

En présence d'élus du conseil municipal, des familles, Monsieur le Maire, a mis à l'honneur le récipiendaire Hélène BEUTIN pour ses 20 années de travail au sein de l'entreprise SCHAEFFLER.



❖ Le Comité Communal d'Action Sociale C.C.A.S.

✓ *La banque alimentaire*

En France, 14% de la population française vit sous le seuil de pauvreté. Depuis plus de 35 ans, les Banques Alimentaires travaillent au quotidien pour lutter contre la précarité alimentaire.

« **Collecter, gérer et partager les denrées alimentaires pour aider l'Homme à se restaurer** », voici la définition proposée par la charte de la Fédération française des Banques Alimentaires.



Le 25 novembre, les membres du CCAS ont récupéré **219 kg de denrées** : alimentaires, épicerie et hygiène. La banque alimentaire 2023 a permis de récolter 18 kg de plus que l'année précédente !



Merci à tous les généreux donateurs et à l'année prochaine.

✓ *Saint Nicolas et Père-Noël*



Habit rouge, barbe blanche, portant une mitre et tenant une crosse...mais oui il s'agit bien de Saint Nicolas, le saint patron des enfants qui est venu rendre visite à tous ceux présents lors du marché de Noël des écoles ce samedi 9 décembre 2023.

Il n'a bien sûr pas oublié de gâter tous ces chérubins en leur distribuant des friandises ainsi que le traditionnel rond de Saint Nicolas propre à notre territoire.



Cette visite annonçant celle de son ami le Père-Noël. Celle-ci a eu lieu le vendredi 22 décembre. Ce personnage légendaire, jovial, ventru et à la barbe blanche est venu, chargé de paquets cadeaux. Les enfants ont été gâtés par un sachet de confiseries et un jouet, offerts par la municipalité.

Joie, excitation, émerveillement, bonheur sont les maîtres-mots de cette journée de fête.



✓ *Le goûter de Noël des aînés et du personnel communal*



Le goûter des aînés de 60 ans et plus, et du personnel communal organisé par la mairie et le C.C.A.S. s'est tenu l'après-midi du samedi 16 décembre dans la salle des fêtes décorée aux couleurs de Noël.

Pour accueillir les 60 personnes ayant répondu à l'invitation, le maire, les élus du conseil municipal et les membres du C.C.A.S. s'étaient mobilisés.

Le divertissement était assuré par Nathalie DECLEMY qui a enthousiasmé l'assistance par l'interprétation « d'un siècle de chansons d'amour ». Elle a su apporter un vent de jeunesse aux personnes venues se divertir.

Au menu : pâtisseries, boissons chaudes et froides ont été servies.

Le Maire, Jean-Luc MAROT a offert à la doyenne et au doyen présents un bouquet de fleurs pour Madame Odette GRESSIER et un magnum de vin pour Monsieur Raymond MEULLEMIESTRE .



La doyenne du village Odette GRESSIER, 97 ans avec le doyen Raymond MEULLEMIESTRE, 92 ans.

Puis 3 heureux chanceux de la tombola se sont vus récompensés de paniers garnis. Il s'agit de Catherine FASQUEL, Bernard DHAUSSY et Christopher VERMAND.

Merci à tous pour ce joli moment de convivialité à l'orée des fêtes de Noël.



Les gagnants de la tombola



Nathalie DECLEMY a animé cet après-midi en interprétant quelques chansons d'Amour.

✓ *Le colis de Noël*

Cette année encore, les aînés de 65 ans et plus ont reçu un colis de Noël. Malgré l'inflation, il a été décidé de maintenir ce colis. Toutefois la conjoncture économique actuelle a amené les membres du C.C.A.S. à prendre une décision, celle de ne donner qu'un seul colis par foyer et cela même si les deux personnes ont plus de 65 ans. A noter que dans de très nombreuses communes, ce colis n'est distribué qu'à partir de 70 ans.

La distribution par les membres du C.C.A.S., a eu lieu le mercredi 20 décembre après-midi. Pas moins de 68 sacs remplis de provisions festives ont rejoint les foyers concernés. Il leur a été souhaité le meilleur et que les fêtes de fin d'année leur soient joyeuses et lumineuses.

Les 6 membres du personnel se sont aussi vus offrir ce colis.



Les membres du personnel communal ayant reçu de la part du Maire Jean Luc MAROT le colis de fin d'année

Les membres du C.C.A.S. partant pour la distribution des colis

Les personnes de 70 ans et plus, à raison d'une par foyer, ont reçu en complément une carte cadeau d'une valeur de 30 euros. Au total, 50 cartes ont été distribuées.

✓ *Le bowling*

C'est toujours avec plaisir que les adolescents du village se retrouvent pour passer une soirée ensemble. Ce vendredi 22 décembre 2023, tous ceux nés entre 2005 et 2012 ont donc été conviés dans un premier temps au restaurant « Aux 3 brasseurs » puis au bowling afin de se divertir et de passer un bon moment pour bien débuter les vacances scolaires.



✓ *Les Anniversaires de + de 90 ans*

Cette année 2023 fut l'occasion de fêter comme il se doit deux anniversaires.

Il s'agit des 90 ans de Madame Thérèse POTTERIE, célébrés le 5 juin 2023 et des 95 ans de Madame Alice PILON, fêtés le 16 mai 2023.



Monsieur le Maire ainsi que quelques membres du C.C.A.S. se sont ainsi déplacés afin d'honorer ces dames en leur offrant une composition florale pour célébrer cet évènement.



Nous les remercions, ainsi que leur famille, pour l'accueil reçu à ces occasions.



Madame Thérèse POTTERIE avec le maire Jean-Luc MAROT

Les membres du C.C.A.S. lors des 95 ans de Madame Alice PILON

✓ *L'aide sociale*



Le C.C.A.S. est un établissement public dont le rôle principal est d'orienter, recevoir et conseiller le public sur les démarches à effectuer dans le domaine social. Il vient en aide aux personnes en difficulté financière et/ou fragilisées socialement.

❖ La vie scolaire

Pour tout renseignement sur l'école de Pihen-les-Guînes
Vous pouvez contacter Olivia BEHAGUE, directrice de l'école.
Mail : ce0621048c@ac-lille.fr

Madame BEHAGUE se fera un plaisir de vous renseigner et de vous faire visiter l'école.

➤ La classe d'Olivia BEHAGUE

Baptiste/Nolwenn/Justin/Marie/Gaspard/Florence/Louis D/Noé/Line/Theopaul /Louis M/Aurélien/Agathe/Elise/Martin/Aël/Ronan/Eliana/Tyméo/Gabriel/Axel/Timaé/Clara/Louna

Nous avons commencé l'année 2023 en partageant un bon moment à l'occasion de la galette des rois. Un bon moment passé tous ensemble !



*Courant février, nous avons réalisé des crêpes pour le carnaval.
Nous avons fait la fête tout un après-midi ! jets de confettis dans la cour et piste de danse dans la classe !
De sacrés danseurs se sont révélés !*



Mars -avril

La météo nous a permis d'effectuer un cycle « randonnée » en EPS. Nous avons découvert plusieurs chemins de randonnée.

« Un kilomètre à pied, ça use ça use, un kilomètre à pied, ça use les souliers, deux... »

Nous avons aussi profité d'une journée tir à l'arc et course d'orientation à la base de voile des Hemmes de Marck.



Les cloches sont également passées, mais pas à l'école.

Elles nous ont menés jusqu'au château d'Alenthun, magnifique après-midi où nous avons confectionné des œuvres végétales à partir d'éléments de la nature et où nous avons dégusté quelques chocolats.





D'autre part, nous avons participé au parcours du cœur.

Les trois classes ont réalisé une petite randonnée symbolique jusqu'aux Vignes. Pas facile car ce jour-là, le vent soufflait beaucoup !

Mais c'était pour la bonne cause.



Mai -juin

Durant ces 2 mois, nous avons bénéficié de séances de natation à la piscine RANSON de Calais.



Début mai : Francis LENGLET nous a gentiment aidés à remettre en route notre petit potager (délaisse durant le covid).

Par petits groupes, il nous a expliqué tout son savoir - faire et nous a donné un coup de main à planter !

Matthieu DELATTRE a ensuite pris le relais et nous a consacré également plusieurs heures.



Cette action « potager » a duré plusieurs semaines.

Merci à Francis LENGLET, Matthieu DELATTRE et aussi Michel ROHART pour les semences fournies gratuitement et pour la patience aussi !



Courant juin, nous nous sommes rendus à Samara près d'Amiens ! (Grand parc préhistorique)

Journée magique sous le soleil où nous avons découvert tout au long de la journée les secrets de l'ère préhistorique.

A nos côtés : une guide hors pair, la mamie d'un élève qui habite non loin de là et qui connaît le parc comme sa poche est venue nous guider. Merci Françoise (enseignante à la retraite qui a repris du service ce jour-là à nos côtés !)



Nous avons terminé l'année avec la fête de l'école.

Nous avons présenté des danses et chants aux familles, nous avons pris un repas tous ensemble sous le chapiteau et profité des activités préparées par les parents d'élèves et l'équipe enseignante !

Un dictionnaire et une clé USB a été remis aux cm2 prenant leur envol pour le collège !



Juillet

Nous avons nettoyé le village avec « Nature Propre 62 » (partenaire : Frédéric VINCENT)





Nous avons terminé l'année scolaire et dit au revoir aux cm2 lors d'un petit pique-nique dans le terrain. Bonne chance les futurs collégiens ! Vous allez nous manquer !

Les maîtresses et différents partenaires qui gravitent autour de l'école n'ont pas manqué d'arroser les vacances ! (Avec modération et en dehors du temps scolaire bien sûr !)

Septembre :

C'est la rentrée ! Youpi : on reprend son cartable, c'est reparti pour une année scolaire. Nous sommes prêts à travailler !



Octobre novembre

Nous avons eu la chance de nous rendre à nouveau à la base de voiles des Hemmes de Marck pour y faire du char à voile !

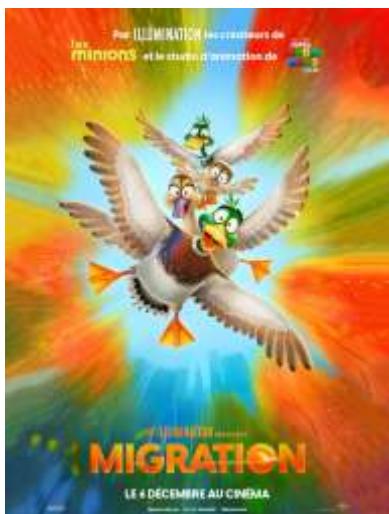
Super expérience !

Décembre

Comme chaque année, nous préparons un petit marché de Noël.

Et c'est parti pour le bricolage !

Mais c'est surtout l'occasion de boire un chocolat chaud et de tous se retrouver à l'école pour un moment de partage où...le Saint Nicolas nous a fait la surprise de sa visite !



Puis avec la participation financière de l'association des parents d'élèves, nous sommes allés au cinéma « Alhambra » de Calais voir le film « Migration ».



Enfin et pour terminer cette année 2023, nous avons eu la visite du Père Noël

➤ *La classe de maternelle de Elodie HALIPRE*

Leny, Louise, Manon, Perrine, Marcel, Lyam, qui nous ont quitté en juin pour rejoindre la classe de Sylvie, Angélo, Nohan, Charlise, Lola, Maria, Pablo, Simone, Raphaël, Adèle, Tyago, Marion, Léa, Chloé, Gabriel, Pauline.

Pour cette nouvelle année 2023, nous accueillons 2 nouveaux T.P.S., bienvenue à Mahé et Gabin.



Pour l'épiphanie, nous avons confectionné nos propres galettes, un régal. Vive le roi Pablo !



Ensuite est venu le moment de fêter carnaval, pour l'occasion nous avons fait une fête déguisée.



Au printemps, nous avons participé au parcours du cœur, nous avons marché jusqu'aux vignes de Pihen et pris un petit goûter offert par Flavie DUNE, un grand merci pour les bonnes viennoiseries.



Nous avons également joué aux petits jardiniers en aidant Christopher à faire les jardinières de l'école





La fin de l'année est arrivée à grand pas, nous avons fait notre kermesse et dansé sur le thème des émotions, puis est venu le temps de notre sortie de fin d'année, à Nausicaa, où nous avons passé une agréable journée.

Merci aux parents d'élèves pour cette jolie sortie.

Rentrée de septembre : nous accueillons Robin et Zac en T.P.S., Joseph, Marceau H. et Marceau F. en P.S. et Joy en M.S. Ce qui nous fait 2 T.P.S., 6 P.S. et 10 M.S. avec 2 rentrées supplémentaires prévues en janvier.

Pour cette première période, nous nous sommes rendus au musée du Jouet. Nous y avons découvert les jouets de nos parents. C'était intéressant et ponctué de petits défis à relever



Et nous voilà déjà en train de préparer les fêtes de Noël : un marché à venir ainsi qu'une petite fête avec la venue du Père Noël.

➤ *La classe de cycle 2 de Sylvie LEMATTRE*

Ce1 : *Florence, Gaspard, Line, Yanis, Louis et Théopaul.* **CP :** *Adélaïde, Léonie, Nicolas, Julien, Louisa, Elise, Antonin, Justin, Baptiste, Lola.* **GS :** *Perrine, Manon, Lyam, Iény, Louise et Marcel*

Janvier 2023 : Bonne Année à tous.

Voici quelques évènements de notre année 2023.

Les goûters d'anniversaire : c'est toujours un plaisir de les fêter et de partager ce moment chaque mois.



Pour fêter l'année 2023 et pour régaler les gourmands nous avons dégusté tous ensemble la galette des rois ! Qui a eu la fève dans notre classe ? Les voilà !!



Au fil de l'année, nous profitons de faire de petites randonnées pour avoir le plaisir de sauter dans les flaques et de ramasser des éléments naturels pour les transformer en œuvre d'art et nous avons aussi participé à la



marche du Parcours du cœur.



Février : c'est le temps du carnaval. Tous les enfants se sont déguisés et ont mangé les crêpes qu'ils avaient confectionnées et Angélique a sorti le grand jeu !



Le 100^{ème} jour d'école : chaque jour nous comptons le temps qui passe. Cela nous donne l'occasion de fêter le 100^{ème} jour d'école. Chacun apporte une collection de 100 et nous mangeons le « goûter du 100 ».

Gaspard avait écrit une histoire de 100 mots et Antonin avait collecté 100 étiquettes de produits recyclables mais tous les élèves avaient eu de bonnes idées.

Période du 4 mai au 4 juillet, la



maîtresse est encore immobilisée pour une opération du pied. Je remercie la jeune enseignante, Julie HUPLIEZ qui m'a remplacée. Nous avons beaucoup échangé pour assurer la continuité.

Sortie à Samara : hélas, je n'ai pas de photos, mais j'aurai adoré les accompagner !

Kermesse de l'école : une réussite sous le soleil.



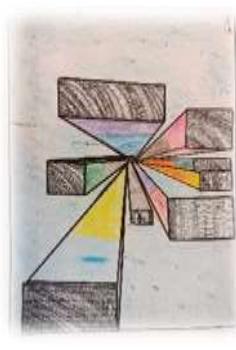
Rentrée septembre 2023 : cette année 10 C.E.1 (Adélaïde, Léonie, Nicolas, Julien, Louisa, Elise, Antonin, Justin, Baptiste et Lola), 5 C.P. (Perrine, Manon, Lény, Louise et Basile) et 3 maternels grande section (Nohan, Charlise, Lola, Angelo)

Dès la seconde semaine, nous avons pris le bus (youpi !) pour aller voir le musée du Jouet à Nielles-lès-Calais. Merci à Frédéric VINCENT pour l'accueil. Et Julien a gagné le concours : il a remporté un joli cadeau.



Le 11 novembre : nous avons regardé un diaporama pour comprendre pourquoi le 11 novembre est un jour férié et nous avons appris la Marseillaise. Les élèves disponibles sont venus à la commémoration.

Pleins d'activités en cycle 2. En tout cas, la maîtresse prépare.



Noël à l'école : nous avons confectionné des objets que nous avons mis en vente dans nos classes. L'association des parents d'élèves a offert un goûter de Noël. Le Père-Noël est venu et a distribué les cadeaux.

Pour le Noël des enfants, le comité de parents a offert une sortie au cinéma pour découvrir le film « Migration ». Un grand merci. C'est grâce au bénéfice des ventes qu'il organise toute l'année que ce cadeau est possible. Alors n'oubliez pas de participer à ces ventes.

Ma classe vous souhaite une heureuse année 2024 ! Une jolie année pleine d'espoir, de renouveau et de bonheur.

❖ La Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques F.C.P.E.

Nous tenions à commencer ce traditionnel petit mot de fin d'année par des remerciements.

Merci aux enseignantes qui nous accordent leur confiance pour leur prêter main forte dans leurs actions et ainsi permettre aux enfants de bénéficier des spectacles et superbes sorties qui ponctuent l'année scolaire de nos enfants.

Merci à tous ceux qui, par leur présence, leurs achats, leur aide, leurs conseils, et leurs encouragements soutiennent nos actions.

Ces soutiens nous sont indispensables car ils facilitent la mise en place de nos événements mais également nous permettent de récolter les fonds.

Pour cette nouvelle année scolaire, nous poursuivons nos projets avec la même motivation et le même désir d'aider les enseignantes, les familles et nos enfants à maintenir et à partager ces jolis moments festifs et pédagogiques.

Qui sommes-nous ?

L'équipe des parents d'élèves de cette année scolaire 2023 2024 est composée de : Ludivine ROUTIER, Julie PAUCHET, Amandine ROHART, Céline MERCHEZ, Fanny CARBONNIER, Lydie RICART

Le rôle de l'association des parents d'élèves :

- Faciliter les relations entre les parents d'élèves et l'école en cas de besoin et transmettre les messages et interrogations de parents aux enseignants et aux représentants de la commune lors des conseils d'école.
- Participer à la vie de l'école

Pour participer à la vie de l'école nous nous efforçons de :

- Soutenir le travail éducatif de l'école (financement de matériel pédagogique et de fourniture à la demande des enseignantes)
- Offrir des activités périscolaires (ateliers, sorties scolaires, spectacles...)
- Participer à l'organisation, au financement et à l'animation de divers événements au cours de l'année scolaire (marché de Noël, kermesse de fin d'année...)
- Organiser des actions pour collecter des fonds (ventes alimentaires, de photos, ...)

Les actions de l'année scolaire 2022 2023

Pour récolter des fonds nous avons organisé des ventes tout au long de l'année qui nous ont permis de financer des sorties et spectacles pour les enfants. Voici un petit aperçu de ces actions et événements :

Les ventes tout au long de l'année :

- Vente d'octobre 2022 : Pizza et tartiflette
- Vente de février 2023 : quiches



- Vente de Pâques 2023 : gâteaux de Pâques

Le marché de Noël 2022 :

- Vente de brioches et de craquelins, vin chaud et chocolat
- Vente de bols et calendriers et de photos des enfants

A Pâques :

- Grille pour un panier garni

Lors de la kermesse de juin 2023 :

- Vente de repas, de gâteaux, de boissons
- Tombola

Les achats et participations aux projets pédagogiques :

- A Noël, spectacle et atelier de Noël « La Compagnie du son » (250 €)
- Sortie à Nausicaa pour la classe de Elodie HALIPRE (219 € pour les entrées, 295 € pour le transport)
- Sortie à Samara pour les classes de Sylvie LEMATTRE et Olivia BEHAGUE (381,50 € pour les entrées, 775 € pour le transport)
- Organisation de la kermesse
- Prestations offertes aux enfants : photos de la kermesse, goûter de Noël, chocolats de Pâques, glaces en fin d'année
- Financement pédagogique divers : ramettes de papier (115 €)



Actions déjà engagées pour l'année scolaire 2023-2024 :

- Octobre : vente de pizza
- Décembre : spectacle de Noël pour la classe de Elodie HALIPRE et sortie au cinéma pour les classes de Olivia BEHAGUE et Sylvie LEMATTRE. Goûter pour les enfants.
- Marché de Noël le 9 décembre : vente de brioches, craquelins, vin chaud et de photos des enfants

Afin de récolter des fonds pour les enfants, d'autres actions seront menées tout au long de l'année et nous ne manquerons pas de vous en informer.

Nous comptons sur votre soutien, et nous vous souhaitons une belle année 2024 !

❖ La bibliothèque



On commence le 21 janvier par la Nuit de la Lecture. Le thème était la Peur. Ambiance feutrée, une dizaine de bambins en pyjama avec leurs doudous. Super ! Au point que certains auraient bien prolongé la soirée et dormi à la bibliothèque !



Le 16 mars, Fête du Printemps, atelier créatif nature et histoire Kamishibaï P'tites Z'Oreilles par notre collègue Isabelle de la Médiathèque la Rose des Vents. Les petits artistes ont créé une nuée de papillons de toutes les couleurs pour décorer la bibliothèque.



Le 24 juin, Fête de l'Été-Rendez-vous du Jeu.



Le 22 juillet, Lis avec moi avec Johanna.



Le 28 octobre, on a fêté Halloween avec 23 petits diablotins et sorcelines qui avaient envahi la bibliothèque. Avec sorcière en chef Lydie et sorcière adjointe Eliza, ce petit monde ensorcelé a créé un mystérieux grimoire des sorciers et sorcières de Pihen-lès-Guînes que vous pouvez venir consulter à la bibliothèque pour vérifier si vous êtes dedans !



Le samedi 1^{er} décembre, nous avons accueilli le poète Jean Le Boël dans le cadre des Escales poétiques du réseau qui a bien amusé une dizaine d'enfants à jouer avec les mots.



Le samedi 16 décembre, atelier créatif Noël, les enfants ont créé de jolis mobiles, boules et flocons de neige en origami, entourés de leurs mamans ravies de se retrouver et de pouvoir papoter ! Avec une abondante sélection d'albums de Noël à emprunter.

Nouvelles du réseau : cela avance ! On a planché avec le bureau d'études sur le S.I.G.B. (Système Informatique de Gestion de Bibliothèques), nouveau logiciel commun à toutes les bibliothèques du réseau Grand Calais Terres et Mer. On a insisté sur la nécessité de mettre en place au plus vite une navette pour faciliter l'emprunt multi-lieux et la circulation des documents. Nous avons participé à des ateliers entre collègues qui nous permettent de mieux nous connaître et d'échanger sur nos pratiques professionnelles.

Et voilà, encore une année de passée, de beaux souvenirs engrangés, dans notre jolie bibliothèque, ravie de vous accueillir.

Rappel de nos horaires :

Mardi de 16h30 à 18h30 avec
Nicole

Mercredi de 14h à 16h avec Nicole
Jeudi de 16h30 à 18h30 avec

Nadine

Samedi de 10h à 12h avec Lydie

Rejoignez notre équipe de bénévoles !

Contactez-nous sur bibliothequedepihen@gmail.com ou
Bibliothèque de Pihen-lès-Guînes / Accueilfacebook.
Et surveillez la cabine aux livres : nous affichons dessus.

Toute l'équipe, Nicole, Lydie, Nadine, vous souhaite une bonne et heureuse année 2024.

Structures intercommunales

❖ Grand Calais Terres et Mers

Ci-dessous un rappel des compétences de l'Agglomération et de quelques aides soutenues par votre agglomération.



Compétences obligatoires :

- **Développement économique**

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

- **Aménagement de l'espace communautaire**

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire ; organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code.

- **Equilibre social de l'habitat**

Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire ; réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat ; action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées ; amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.

- **Politique de la ville**

Élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions définis dans le contrat de ville.

- **Accueil des gens du voyage**

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil.



- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés**

Compétences optionnelles :

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire.
- En matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

- Construction, aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.
- Assainissement.

Autres compétences :

- Gestion du refuge – fourrière animalier intercommunal.
- Mise en valeur des espaces naturels. Soutien à la création d'aménagements cyclables notamment sur les portions de « vélo-routes et voies vertes » hors périmètre d'intervention du conseil départemental.
- Promotion du territoire par le sport de haut niveau par la création d'un fonds d'intervention sportive permettant de financer les clubs en championnat national ainsi que les manifestations officielles de niveau national et international.
- Gestion des données numériques et alphanumériques du cadastre.
- Aménagement, entretien et gestion de l'aéroport de Calais-Marck.
- Valorisation environnementale et touristique des berges et canaux.
- Archéologie préventive, réalisation des diagnostics et des fouilles.
- Coopération décentralisée.
- Aménagement numérique du territoire et la mise en œuvre d'infrastructures de communications électroniques.
- Délégation de compétences dévolues au Département ou la Région conformément à l'article L.5210-4 du Code Général des Collectivités territoriales.
- Création et gestion d'un crématorium intercommunal, (site cinéraire, columbarium, salle de recueillement), à l'exclusion des structures funéraires actuelles relevant de la compétence des communes ou de celles à venir qui ne seraient pas strictement liées au crématorium intercommunal.
- Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (G.E.M.A.P.I.).
- Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse en milieu rural.
- Actions de lutte contre l'érosion des sols et protection de la nappe ; études, création et entretien des aménagements antiérosifs.
- Création d'un dispositif d'aide aux particuliers en matière de travaux visant à l'efficacité énergétique et la réduction de l'émission des gaz à effet de serre.
- Participation à toute action visant à faciliter et accompagner des initiatives prises par les acteurs socio-économiques sur le territoire communautaire en faveur de la création, de la valorisation, de la transmission, de la reprise d'entreprises.
- Actions solidaires intercommunales. La mise en place et la gestion d'une Allocation de Réussite étudiante.
- Soutien aux établissements de formation post bac.

Les aides de l'agglomération Grand Calais Terres et Mers

Vous avez un projet de rénovation :

Dès le début du projet, l'Espace Info Energie (E.I.E.) vous accompagne grâce à des conseils techniques gratuits et indépendants afin de vous aider à définir des travaux efficaces d'amélioration énergétique de l'habitat.



Grand Calais Terres et Mers apporte également un soutien financier, l'agglomération a mis en place des aides pour le développement des énergies renouvelables et de la performance énergétique de l'habitat privé allant par

exemple, jusqu'à 500 € pour l'installation d'une chaudière à haute performance énergétique ou 1 800 € pour une isolation performante, sous condition de ressources.

Les étapes du projet.

1. Je contacte l'éco-conseiller pour étudier mon projet et son éligibilité.
2. Je fais réaliser un ou plusieurs devis auprès d'entreprises labellisées RGE.
3. Une fois mon dossier constitué, je prends rendez-vous avec l'éco-conseiller pour le déposer.
4. Grand Calais étudie mon dossier et me répond par courrier.
5. À réception du courrier, je fais réaliser les travaux et j'envoie la facture acquittée à Grand Calais. *Les travaux débutés avant réception du courrier ne sont éligibles à aucune aide.*
6. Je reçois le financement sur mon compte bancaire.

Sont éligibles : les propriétaires occupants d'une résidence principale, d'un logement de plus de 15 ans sur le territoire de Grand Calais et ayant un taux de prélèvement à la source inférieur à 10%.

Pour plus de renseignement, contactez l'Espace Info Energie au 03.21.19.55.60 ou sur eieducala@grandcalais.fr.

Aide à l'achat d'un vélo :

Le Syndicat Intercommunal des Transports urbains de l'Agglomération du Calaisis (S.I.T.A.C.) met en place une aide à l'acquisition de vélos, avec l'appui financier de la communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers.

Montant des aides :

- 100 € pour les vélos mécaniques (vélo de ville, vélo hollandais, VTC, VTT, vélo de course, BMX, vélo pliable, vélo cargo, ...).
- 250 € pour les vélos à assistance électrique (respectant la réglementation en vigueur).

A partir du 1er novembre 2023, vous pourrez bénéficier de l'une de ces aides à l'achat d'un vélo si :

- vous habitez sur le territoire de Grand Calais Terres et Mers et que vous avez 10 ans et plus.
- vous avez acheté un vélo neuf ou d'occasion, mécanique ou à assistance électrique, dans un magasin du territoire de Grand Calais Terres et Mers.
- vous avez acheté un vélo entre le 1er novembre 2023 et le 30 avril 2024 (ATTENTION : Tout vélo acheté avant le 1er novembre 2023 et après le 30 avril 2024 ne pourra pas bénéficier de l'aide).

Comment se passe l'attribution ?

- Dans la limite du prix du vélo.
- Pas de prix minimum et maximum d'achat requis.
- Un dossier par vélo.
- Aide nominative dans la limite d'un dossier par personne. L'aide peut s'appliquer à plusieurs membres du foyer (parents, enfants de 10 ans et +).
- Cumulable avec d'autres dispositifs mis en place par l'état, d'autres collectivités ou d'autres organismes.
- Achat du vélo par le particulier, puis virement de l'aide sur le compte du bénéficiaire après validation du dossier.
- Les dossiers de demande d'aide seront traités dans l'ordre d'arrivée.



Les dossiers de demande de subventions pourront être retirés sous format papier à l'accueil de l'Hôtel Communautaire, 76 bd Gambetta à Calais ou téléchargés sur les sites de Grand Calais <https://www.grandcalais.fr/aide-achat-velo/> et du S.I.T.A.C. <https://www.sitac-calais-opale-bus.fr/> à partir du 31 octobre 2023.



La vie associative

❖ Comité des fêtes



2023, une année bien remplie pour le comité des fêtes. Le 22 mars, assemblée générale, Patrick DECLEMY, notre président dans son rapport d'activités nous a rappelé les manifestations de 2022, il a ensuite évoqué les événements prévus pour l'année 2023. Marilyne LENGLET, trésorière a présenté le bilan financier de l'association, un solde de 7 466 € le 22 mars 2023.

✓ *La chasse aux œufs*

Le 10 avril, lundi de Pâques la chasse aux œufs : les enfants ont reçu une liste d'objets à collecter, des bouchons de couleurs différentes et des œufs en plastique contenant des symboles distincts. Ils se sont élancés rapidement sur le terrain pour trouver les éléments de la liste. Les parents ont participé activement à la recherche. Pour les plus grands, nous avons installé des activités un peu plus sportives. Ils se sont affrontés sur un parcours d'obstacles, une épreuve de force avec un élastique et un jeu de rapidité .



Tous nos jeunes participants sont évidemment repartis avec un sachet de chocolats.



✓ *Parcours du Cœur*

Malgré une météo maussade ce 15 avril, une quarantaine de personnes se sont inscrites pour parcourir une distance d'un peu plus de 5 km. Au retour, le comité a offert des boissons et quelques victuailles. Nous avons récolté la somme de 150 €, elle a été envoyée à la Fédération Française de Cardiologie.



✓ *Les traditionnelles brocante et ducasse*



Soleil radieux pour le week-end de la ducasse les 11 et 12 juin ! La brocante, animée par « Gribouille événementiel » et ses mascottes, a fait le plein d'exposants et de nombreux visiteurs ont parcouru les 700 m d'étalage.

La restauration avec le traditionnel petit salé a connu un énorme succès, il en est de même pour la buvette, nous avons été obligés de nous réapprovisionner en marchandises pour assurer la soirée du lundi.



Durant les 2 jours, beaucoup de personnes se sont retrouvées sous les 2 chapiteaux installés par nos soins sur le terrain rue du cimetière. Le lundi, les enfants ont profité de 3 tickets de manèges offerts par le comité.



*Le traditionnel « Petit salé » de Pihen-lès-Guînes sous chapiteau.
On vient de plus en plus loin pour le déguster !*



✓ *La fête intergénérationnelle du village du 28 août*



Les bénévoles du comité ont de nouveau mis en place 2 chapiteaux pour recevoir les jeunes et les moins jeunes qui sont venus profiter d'une agréable journée.

Dès 11h un apéritif musical avec l'orchestre « Les Renards ».



Nous avons proposé une assiette de charcuterie avec crudités et du jambon pour les enfants au prix de revient des ingrédients.



Tous ont pu ensuite profiter des structures gonflables, des jeux anciens ou s'affronter par équipe sur différents défis.



Nous organisons la fête du village pour que les enfants et les adultes bénéficient gracieusement des équipements que nous louons, notre satisfaction est d'accueillir le plus grand nombre.



✓ **Téléthon 2023**

Le week-end des 1^{ers} et 2 décembre fut mis au profit du Téléthon, cause nationale au service de la recherche.

Organisé tous les 2 ans dans la commune par le comité des fêtes, ce week-end a débuté par un spectacle de la troupe « Sylvie & Co(q)s », auquel plus de 130 personnes sont venues assister.





« *L'meilleur du pire* », était le titre de ce spectacle patoisant et très humoristique. Des éclats de rire n'ont cessé de retentir dans la salle des fêtes durant la prestation des acteurs.

Une buvette ainsi que des sandwiches et des gâteaux étaient proposés avant et après le spectacle et pendant l'entracte.

Le samedi 2 décembre, c'était la soirée tartiflette sur le thème des « Années 80 ». Une superbe ambiance pour les nombreuses personnes présentes. Merci à tous les donateurs de gâteaux et pommes de terre.



Précédemment une vente de calendriers, a également eu lieu dans le village. Ce calendrier confectionné par Nathalie DECLEMY reprenait des dessins, peintures, réalisés par ses élèves lors de son atelier artistique.

Les manifestations de ce week-end et la vente des calendriers ont permis de récolter la somme de **4 871 €** qui a été versée à **l'AFM Téléthon**.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette cause en espérant que la coquette somme récoltée serve à guérir, à donner de l'espoir et du bonheur aux malades qui comptent sur nous pour faire avancer et accélérer la recherche.

Une année 2023 très satisfaisante pour le comité qui a le privilège de pouvoir compter sur de nombreux bénévoles très investis, ils vont de nouveau s'impliquer en 2024 pour que cette nouvelle année soit aussi festive que 2023 dans le but de vous faire passer de bons moments pour oublier les mauvaises nouvelles et les tracas de la vie quotidienne.

❖ Amitié et Loisirs

○ Le mot du Président Jacques POCHET

Chers amies et amis

2024 est arrivé en laissant dernière nous 2023, une année morose (guerres, inflations et intempéries) qu'il faut vite oublier. Heureusement le Club Amitié et Loisirs est là pour vous faire oublier tous vos problèmes. Nous redémarrons l'année avec un programme riche en manifestations.

- Les mardis et samedis après-midi, la marche
- Tous les mardis après-midi, détente au club, (belote, jeux de société) et ensemble nous fêtons les anniversaires les 1^{ers} mardis du mois en dégustant le gâteau et en buvant le verre de l'amitié offert par le club.
- En janvier, l'assemblée générale du club, suivie d'un repas spectacle.
- En mars, loto.
- En mai, un voyage organisé par le club et le repas de printemps.
- En juillet, journée en baie de Somme et journée campagnarde à Landrethun-le-Nord.
- En octobre, le repas d'automne.
- En novembre, le concours de belote.
- Les voyages A.N.C.V. séniors en vacances.
- Durant toute l'année, les manifestations organisées par Générations Mouvement.

J'invite les nouveaux retraités à faire le premier pas pour nous rejoindre dans notre association, nous sommes prêts à vous accueillir.

Je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé

Bonne et heureuse année pour 2024

Jacques POCHET

○ La galette des rois le mardi 3 janvier 2023



Ce mardi 3 janvier fut la journée de Christine DARRE et Raymond POCHET, qui le temps de cet après-midi, ont été la reine et le roi.

- L'assemblée générale du 28 janvier 2023



Devant les adhérents, les membres du bureau ont dressé le bilan de l'année 2022 et fait le point des manifestations à venir. Le bureau est composé de : Jacques POCHET, Alain AUBRY, Jacques ZORY, Dominique GENEAU et Michèle LENGLET. Au conseil d'administration : Hélène DECLEMY, Geneviève LENGLET, Léone GRESSIER, Stéphane FASQUEL, Nadine AUBRY et Jean-Luc MAROT.

A la suite de cette assemblée, les membres présents sont allés prendre part à un repas dansant à « La Guinguette » à Tilques.



- Le loto du 11 mars 2023



Beaucoup de joueurs étaient venus tenter de remporter le gros lot.

- Voyage avec le club autour des lacs italiens du 10 au 18 mai 2023



- Une journée en Baie de Somme



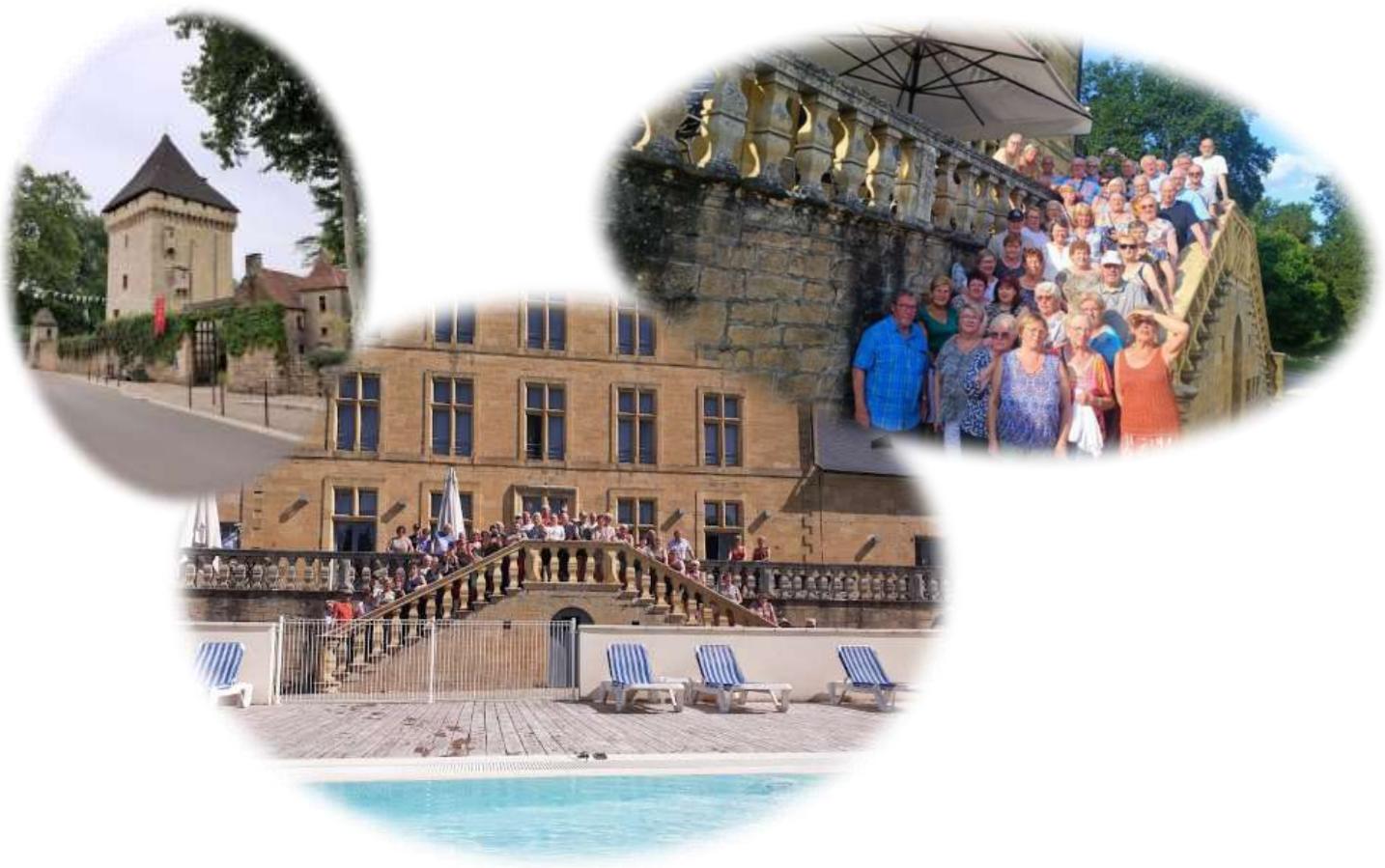
- Concours de belote le 4 novembre 2023



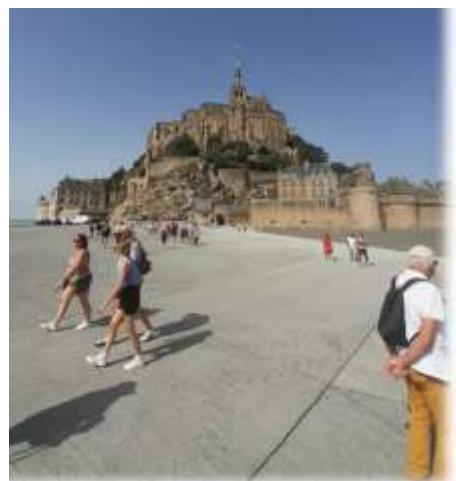
Belote, rebelote et dix de der, le temps d'un après-midi à la salle des fêtes

- Voyage A.N.C.V. Séniors en 2023 du 17 au 24 juillet 2023 en Dordogne

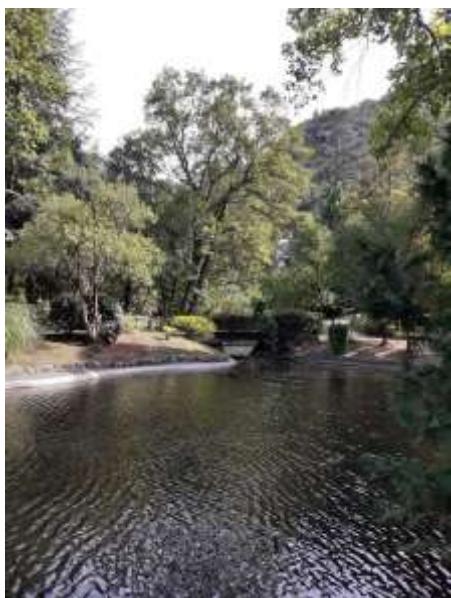




- Voyage A.N.C.V. Séniors en 2023 du 2 au 9 septembre 2023 en Normandie à Sain Pair sur Mer



- Voyage A.N.C.V. Séniors en 2023 du 15 au 24 septembre 2023 en Pyrénée Orientales à Vernet les bains



❖ Pihen'biance – Zumba

Alliez sport et plaisir grâce à la Zumba tous les jeudis de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes.



6ème saison pour l'association Pihen'Biance qui vous propose des cours de Zumba.

Pour cette saison 2023-2024, une séance supplémentaire a été rajoutée au planning !

Vous n'êtes pas encore venu(e) tester le cours de Sandra ?

Vous avez tort ! Les pratiquant(e)s pourront témoigner du bienfait de cette discipline...

Pas de prise de tête, on fait ce que l'on peut dans une ambiance chaleureuse : On oublie tout... on danse, on rit mais on transpire aussi !

Alors laissez votre conjoint avec les enfants à la maison et venez nous rejoindre les lundis et jeudis à la salle des fêtes de 18h45 à 19h45.

Les cours de Zumba sont assurés par **Sandra**, une professionnelle diplômée et cette année, deux cours d'aérodance débutant ont déjà été animés par **Axel**, résident du village et coach sportif diplômé.

Il reviendra certainement durant la saison vous faire danser sur ses chorégraphies !



Tarif annuel :

Pour une séance les lundis ou jeudis :

- 90 euros (adulte)
- 60 euros (enfants jusqu'à 12 ans)

Pour les deux séances les lundis et jeudis :

- 135 euros (adulte)
- 90 euros (enfants jusqu'à 12 ans)

Tarif à la séance :

- 5 euros (adulte)
- 3 euros (enfant)

Paiement par chèque (1 ou plusieurs) - en espèce ou coupons U.P.S. Sport.

Une séance découverte gratuite possible : alors on vous attend !

Contact :

@ : pihenbiance62@gmail.com

Tel : 06.45.72.57.11

Facebook : Pihen'Biance



Super amusant



Tonifie le corps



Améliore le cardio



Améliore la coordination



Brûle un max de calories

❖ A.S.P.P. Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pihen-lès-Guînes

Quelques petites nouvelles de notre association dont l'objectif, conjointement à la municipalité est de mettre en valeur, conserver et transmettre aux générations futures le patrimoine architectural, religieux et historique de notre village.

Plusieurs actions en 2023 réalisées par notre association :

- ❖ Pour les fêtes de Pâques, nous avons réalisé une **vente de gâteaux et brioches** dans notre village. Ces pâtisseries ont été réalisées par la boulangerie Lamothe de Coquelles. Une jolie vente : 35 gâteaux et 45 sachets de brioches.



- ❖ **Nuit des églises juin 2023** : nous avons été contraints d'annuler le concert car il n'était pas possible d'assurer la sécurité de chacun. En effet, les travaux de voirie étaient engagés depuis le début de la semaine.



- ❖ **Journée du Patrimoine du 24 septembre 2023** : l'association a organisé une randonnée de 6,5 km à travers notre campagne accompagnée par Bertrand BIGOT et ses chevaux. Nous avons pu profiter de l'été indien et c'est donc sous le soleil que nous avons passé la journée en plein air dans le jardin du Château d'Alenthun de Josse VAN ROBAIS. Punch, bière, barbecue et dessert, une soixantaine de personnes ont partagé une agréable après-midi à l'issue de laquelle l'harmonie de Oye-Plage « l'avenir », nous a proposé un concert.





❖ **Vente de sapins pour Noël**

Une vente de sapins de Noël a été proposée aux Pihenois. L'établissement « Olivier vins et compagnie » de Fréthun a livré une vingtaine de sapins.

Vous pouvez adhérer à l'association en tant que membres actifs en acquittant la cotisation annuelle de 15 € et/ou en tant que membres bienfaiteurs en faisant un don pour lequel l'association peut délivrer un reçu fiscal.

Pour tout renseignement : A.S.P.P. 29 impasse de la mairie 62340 PIHEN-LES-GUINES

aspp62340@gmail.com

06.51.67.61.73

Et encore merci à toutes les personnes qui ont participé à ces évènements.

A très bientôt.

❖ Curiosités Pihenoises et un peu d'histoire !

8 novembre 1942 à 11h40, c'est par un ciel clair, que 12 Spitfire, du 401èmes dirigés par le chef d'escadron Keith Hodson, décollent de Kenley (sud de Londres) en direction du Kent afin de rejoindre l'escadron Nort Holt. Ensemble ils sont chargés de fournir un soutien avancé aux 38 appareils de la forteresses B-17 des 301èmes et 306ièmes groupes de bombardiers au-dessus du Nord de la France.

Parmi eux se trouve le « Flying Officer » Douglas RUSSELL MANLEY aux commandes du Spitfire IX, BS39. Ils mettent le cap sur Deal, dans le Kent, et ont donc rendez-vous avec les Spitfires Northolt comme prévu.

Ils atteignent la côte française au-dessus de Dunkerque survolant une intense attaque de batteries côtières à 2 000 pieds en dessous d'eux.

Le lieutenant d'aviation Douglas Russell MANLEY était né le 27 septembre 1922 à Wetaskiwin, dans l'état d'Alberta au Canada. Son père était un avocat né à Londres, Robert William MANLEY, qui avait épousé Velma Rose BERNARD, de l'Ontario, en juin 1915. Le couple avait deux autres enfants.

Doug a terminé ses études secondaires à l'âge de 17 ans et a travaillé à temps partiel comme livreur jusqu'en 1940. Il rejoint la Milice active non permanente du Canada, servant dans la compagnie « D » des Fusiliers d'Edmonton. En mai 1941, il travaille comme pompiste dans sa ville natale lorsqu'il s'enrôle dans l'Aviation Royale Canadienne. Il n'avait « aucun projet précis » pour l'avenir, mais espérait trouver un emploi dans l'aviation commerciale ou rester dans l'A.R.C. une fois la guerre terminée.

La formation de MANLEY débuta à l'école de formation initiale, à Edmonton, en juillet 1941, où il était reconnu comme « brillant et enthousiaste ». Il rejoint l'école de pilotage élémentaire n°5, à High River. À l'école de pilotage militaire de Mc Leod, Doug est arrivé 9e sur 58 dans sa classe et a reçu ses « ailes » le 18 décembre 1941. Il a été nommé officier pilote le lendemain.

Doug a été alors affecté à l'étranger, et arrive au Royaume-Uni le 21 janvier 1942. Il passe quelques mois à Bournemouth au centre de réception du personnel n°3, puis un mois à l'école de pilotage militaire n°9. De là, il est envoyé à l'unité de formation opérationnelle n°59, à Turnhouse, Édimbourg, le 21 avril. MANLEY a été brièvement affecté au 132e Escadron, avant de rejoindre le 401e Escadron de l'A.R.C., le 26 août 1942, à Biggin Hill. Il était toujours à cet escadron lorsqu'il a rejoint la Royal Air Force à Kenley le 23 septembre 1942.

Peu avant 12h40, heure française, en ce 8 novembre 1942, des témoins sur la route entre Calais et Dunkerque aperçoivent un Spitfire endommagé approcher par l'est. Les civils pensent alors qu'il tente d'atterrir sur un hippodrome voisin, mais les canons anti-aériens tirent sur lui au-dessus de Calais et alors qu'ils concentrent leurs tirs, il est contraint de descendre encore. Le Spitfire s'écrase au milieu de la route au niveau du 265 route de Dunkerque, tuant un civil. L'épave brûle plusieurs heures et le pilote ne sortira jamais de l'appareil. Sur les lieux on a retrouvé un briquet canadien et une montre de poche très endommagée par les flammes.

C'est arrivé un peu plus dans les terres qu'ils rencontrent les formations de bombardiers et se chargent de couvrir leur retrait.

Une chasse avec 4 avions ennemis et 2 Spitfire, dont celui de l'officier Douglas RUSSELL MANLEY, va s'en suivre et l'un des Spitfire va être touché et entame une descente, laissant derrière lui une fumée noire. Il ne peut donc s'agir que de celui de MANLEY ou de son compatriote MORRISON. Une fois tous les appareils rentrés sur Kinley, le constat fut fait, il manquait MORRISON et MANLEY ! Ces deux derniers ne revinrent jamais.

MORRISON fut fait prisonnier et tout porte à croire que le Spitfire qui plongea et s'écrasa dans les environs de Calais était celui de Douglas Russell MANLEY.



Les Allemands enterrèrent le pilote au cimetière de Pihen-Lès-Guînes dans une tombe sur laquelle il fut inscrit : « Hier ruht ein unbekannte Englander pgeschossen (date illisible) Nähe bei Calais ». Traduction : Ici repose un Anglais inconnu abattu le (date illisible) près de Calais.

Tous les témoins de l'accident survenu sur la route entre Calais et Dunkerque s'accordent à dire que le pilote avait les cheveux blonds ! Lors des enquêtes d'après-guerre, cette information mais surtout le briquet canadien retrouvé, ont confirmé qu'il s'agissait bien de Doug MANLEY.

Aujourd’hui, Doug MANLEY repose aux côtés de 98 autres soldats identifiés dans le cimetière militaire de Pihen-lès-Guînes. Environ 50 corps non identifiés y reposent également.

DOUGLAS RUSSELL MANLEY Flying Officer Service Number: J/9358	401 Sqdn. Royal Canadian Air Force Canadian	Died 08 November 1942 20 years old	PIHEN-LES-GUINES WAR CEMETERY 1. B. 1. France
--	---	--	--



Ce cimetière militaire situé à l’arrière et de part et d’autre du terrain des sports comporte 2 parties reliées par une allée.

Il dépend et est entièrement entretenu par la commission en charge des cimetières militaires du Commonwealth.

Il est très régulièrement l’objet de visites de personnes qui lors d’un voyage touristique viennent se recueillir sur la tombe d’un parent, d’un ami ou d’une connaissance tombée au champ d’honneur pour la France !

Si vous ne connaissez pas ce lieu de Pihen, nous vous invitons à aller le découvrir. Il est important de respecter ce devoir de mémoire afin de ne pas oublier et de ne jamais revivre une telle barbarie.



Ci-dessus la tombe de Douglas RUSSELL MANLEY



Activités économiques

❖ Boucherie Charcuterie « chez Milon »

C'est le lundi 6 novembre que le véhicule de la boucherie-charcuterie « **Chez MILON** » s'est installé pour la première fois sur le parking rue du Cimetière.

Depuis tous les lundis après-midi de 16h à 19h, Jessy MILON vous propose les plus belles viandes qu'il a sélectionnées auprès d'éleveurs des Hauts de France.

Venez profiter d'une viande de qualité à prix abordable. Vous pouvez commander ou venir choisir sur place parmi une sélection de viandes bovines (hors veau), de porcs, d'agneaux, de volailles.

Pour plus d'information rendez-vous sur la page Facebook :

<https://www.facebook.com/boucheriecharcuteriechezMilon>

Contact : 06.78.52.41.81



❖ Cédric Pizza

Depuis 2009, Cédric nous est fidèle ! Tous les mardis, vous pouvez l'apercevoir au volant de son fourgon. Il passe dans le village vers 16h pour rejoindre le parking rue du Cimetière. Il a en effet changé d'emplacement en 2021 à cause des travaux d'enfouissement des réseaux route de Guînes et comme le stationnement est plus facile et moins dangereux pour ses clients, il a gardé cet endroit pour vous proposer d'excellentes pizzas cuites au feu de bois.

Si vous souhaitez les déguster, n'hésitez pas à contacter Cédric au 06.23.35.52.43. Il vous propose 17 types de pizza (la reine, la bolognaise, la ch'ti, l'orientale, la 3 ou 4 fromages, la 4 saisons, la burger, la welsh ...) de 10 à 13 €. 10 pizzas achetées = 1 pizza offerte et une formule 3 pizzas au choix pour 30 €.

Cédric souhaite une très bonne année à tous les Pihenoises et Pihenois, il espère vous accueillir prochainement.



❖ La ferme de la Quennevacherie

Elodie et David LELIEUR qui exploitent la ferme de la Quennevacherie ont installé un distributeur d'œufs « plein air » à côté de leurs bâtiments d'élevage sur la RD250 qui relie Pihen-lès-Guînes à la gare de Caffiers. Vous pouvez acheter les œufs par 6 (1,40 €) ou par 12 (2,60 €). Pour des quantités plus importantes, merci de les appeler.

Pour éviter le gaspillage, vous pouvez rapporter les boîtes vides et les déposer dans le petit coffret fixé sur le distributeur, elles seront réutilisées.

Vous pouvez les contacter au 06.88.73.47.22.

❖ Gîte « L'escapade en Côte d'Opale »

L'Escapade en Côte d'Opale est une maison de vacances chaleureuse pouvant accueillir jusqu'à 14 personnes, pour des séjours en famille ou entre amis conviviaux. Située au calme, rue du château, elle offre deux grands jardins et une belle terrasse. Elle est rénovée et entièrement équipée, proposant 1 pièce ouverte salon - salle à manger -

cuisine, 1 buanderie, 2 salles de bain, 5 chambres, ainsi qu'un grand sous-sol, proposant des jeux pour petits et grands.

Informations et réservation sur le site www.airbnb.fr.



❖ Espace Bien-être



Dans un cadre relationnel apaisant et verdoyant, prenez un temps pour vous et permettez à Sylvie, avec beaucoup d'humanité, de vous écouter, vous détendre et ainsi vous soulager.



Grâce à sa bienveillance et son empathie, elle peut vous accompagner et vous aide à mobiliser vos ressources pour l'atteinte de vos objectifs. Burn out, charge mentale, stress, poids, tabac, sommeil, accueil des émotions, transition de vie, séparation, épreuves difficiles et douloureuses, affirmation de soi, estime et confiance en soi.

Vous explorez ainsi votre infinie résilience et retrouvez le goût de vivre, de la joie, de la liberté d'être soi, et la motivation pour avancer plus sereinement.

Informations diverses

❖ Assistantes maternelles et relais



Relais Petite Enfance



Liste des Assistantes Maternelles Agrées de la ville de PIHEN LES GUINES

Mise à jour au 1^{er} septembre 2022 en fonction des listes du Conseil Départemental.

	Noms / Prénoms	Adresses	Numéros de téléphone
1	FASQUEL Lydia	14 rue du Château	03.21.82.52.07 06.67.16.31.13
2	GODEFROY Virginie	479 route de Guînes	06.74.88.60.40
3	LELEU Sylvie	58 rue du Bas	09.81.25.72.65 06.61.16.53.44
4	PICOUT Chantal	4 route de Bonningues	09.88.40.16.23

Au 1^{er} janvier 2021, on comptait pour l'ensemble de la France 2,2 millions d'enfants de moins de trois ans (entre 40 000 et 60 000 dans Pas de Calais). Les assistant(e)s maternel(le)s sont le premier mode de garde dans le département, les familles ont recours aux assistant(e)s maternel(le)s pour 32,5 enfants sur 100. Au niveau national, on note une chute importante du nombre d'agrément entre 2016 et 2020 et la situation ne devrait pas s'améliorer,

d'ici à 2030 entre 44% et 49% des assistant(e)s maternel(le)s vont partir à la retraite, notre commune est dans le même contexte que l'ensemble du pays.



Comment faire pour devenir assistant(e) maternel(le) ?

Il faut faire une demande d'agrément auprès des services du département, il faut suivre une formation dispensée et financée par le Conseil départemental de 60 heures avant l'accueil du premier enfant et dans les deux ans qui suivent, l'assistant(e) maternel(le) a obligation de suivre une nouvelle formation de 60 heures. L'agrément est valable cinq ans renouvelables, il est attribué pour un maximum de quatre enfants avec des possibilités dérogatoires. Le salaire horaire ne peut pas être inférieur à 3,57 € brut.



Le formulaire de demande d'agrément est disponible auprès du Service Départemental de la Protection Maternelle et Infantile du Conseil départemental, Mission Modes d'Accueil du Jeune Enfant (tél. : 03.21.21.65.73 ou 74 ou 75 ou 76 ou 77), auprès du Relais Assistants Maternels dont dépend votre commune, ou directement sur la page du Conseil départemental : <https://www.pasdecalais.fr/Solidarite-Sante/Enfance-et-famille/La-Protection-Maternelle-et-Infantile/Vous-cherchez-un-mode-d'accueil-pour-votre-enfant/Devenir-assistant-maternel>



❖ AMB – ASSAD

Services d'Aide à Domicile et de Soins Infirmiers à domicile

L'AMB-ASSAD, créée en 1981, apporte assistance, soutien et réconfort aux personnes âgées, malades ou en situation de handicap, en les maintenant à domicile.

Depuis plus de 40 ans, elle s'est adaptée aux besoins de la population et aujourd'hui elle regroupe :

- Un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (S.A.A.D.) Prestataire et Mandataire, implanté sur 3 lieux : Ardres, Calais et Fiennes
- Un Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.) pour personnes âgées et personnes en situation de handicap, ainsi qu'une Équipe Spécialisée Alzheimer (E.S.A.), et une Équipe Spécialisée de Prévention et Réadaptation A Domicile (E.S.P.R.A.D.)
- Un service de portage de repas à domicile
- Des ateliers de prévention et de soutien aux aidants familiaux

L'AMB-ASSAD est certifiée « AFNOR Services aux personnes à domicile » depuis 2008 et souhaite étendre sa communication.



Siège social à ARDRES

430 avenue de Calais 62610

ARDRES

Numéro de téléphone

03.21.82.10.83

03.21.82.10.83

amb.ardres@wanadoo.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h /
13h30-18h

le vendredi : h-12h / 13h30-17h

Antenne de CALAIS

28 rue Descartes

62100 CALAIS

Numéro de téléphone

0321347754

03.21.34.77.54

amb.ardres@wanadoo.fr

Du lundi au jeudi : 8h-12h /
13h30-18h

le vendredi : 8h-12h / 13h30-17h

Antenne de FIENNES

433 rue de l'église

62132 FIENNES

Numéro de téléphone

0321347754

03.21.17.01.86

amb.ardres@wanadoo.fr

Du lundi au vendredi
8h-12h / 14h-17h

❖ Civisme

Entretien des trottoirs et caniveaux :

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Désormais cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produit phytosanitaire que nous impose la loi.

Un arrêté municipal prévoit entre autres que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie du trottoir, devant la porte, caniveau, etc. en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Nous comptons sur votre sens civique pour mettre en application ces dispositions.

La taille des haies :

Celles-ci doivent être taillées à l'aplomb du domaine public ou entre riverains et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.



L'élagage :

Les arbres, arbustes, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menaceraient de tomber sur les voies et chemins.

Les plantations :

A la campagne, il peut arriver que la végétation plantée par votre voisin finisse par vous gêner. En principe, votre voisin doit respecter une distance minimale entre la limite de votre propriété et sa plantation. Toute plantation située à moins de deux mètres de votre limite de propriété ne peut dépasser deux mètres de haut.

Les horaires d'utilisation des engins thermiques :

Veuillez respecter les horaires de tonte et de taille.

Pour rappel, le dimanche c'est uniquement de 10h à 12h.



La propreté de notre village :

La propreté de notre village repose avant tout sur notre comportement. Chaque propriétaire de chien doit ramasser les excréments de son fidèle compagnon, que ce soit sur le trottoir, dans les espaces verts ou les massifs. Un petit effort de chacun et « **l'affaire est dans le sac !** »



Les bacs de déchets :

Enfin, chaque propriétaire se doit de rentrer ses poubelles. Outre la pollution visuelle que représentent les récipients de collecte sur les trottoirs, ces derniers engendrent des problèmes de sécurité. Ils sont des obstacles pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants et les contraignent à s'engager sur la route.



Vos poubelles doivent être placées sur le domaine public le jour même de l'enlèvement des ordures ménagères et rentrées au plus tard le lendemain matin.



❖ Dispositif participation citoyenne

La commune de Pihen-lès-Guînes a adhéré en 2015 au dispositif "voisins vigilants" aujourd'hui appelé « participation citoyenne ». Ce dispositif s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier pour lutter contre la délinquance, et en premier lieu les cambriolages.



Pourquoi la mise en place d'un tel dispositif ?

En France, un cambriolage se produit toutes les 10 secondes. Selon les services de la gendarmerie, le dispositif « participation citoyenne » est une réponse efficace face à cette délinquance. Dans les quartiers où ce dispositif a été mis en œuvre, le ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de -40% par an.

Le dispositif « participation citoyenne » est un dispositif de collaboration participative.

Le dispositif est basé sur le principe du volontariat des riverains. Les résidents sont vigilants de ce qui se passe dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez le particulier (il ne s'agit pas de « surveiller » son voisin !).

Le rôle du « voisin vigilant »

Il veille, mais ne surveille pas. Face à un événement suspect (véhicule douteux, départ de feu, fenêtre ou porte d'une habitation voisine ouverte en l'absence des occupants, ne pas avoir aperçu depuis longtemps une personne seule ou vulnérable, ...), il n'alerte pas le « référent » de son quartier mais immédiatement la gendarmerie nationale (en composant directement le 17) ou la gendarmerie au 03.21.35.20.17 pour Guînes et 03.21.85.97.17 pour Fréthun. Son rôle est de signaler directement aux forces de l'ordre les événements ou des faits susceptibles de menacer la sécurité de ses voisins ou de leurs biens.

Le « référent voisin vigilant »

Le référent est la courroie de transmission entre les « voisins vigilants » et les forces de l'ordre. Il possède une relation privilégiée avec le gendarme référent auprès duquel il est identifié. Son rôle est de signaler aux forces de l'ordre (gendarmerie) des faits ou des situations qui lui paraissent anormales et qu'ils rencontreront dans leur quotidien. Il répercute à ses voisins les alertes émises par la police ou gendarmerie. Le « référent voisins vigilants » doit être identifié ce qui implique une démarche volontaire de ce dernier. Il devra s'inscrire auprès de la Gendarmerie.

Liste des référents sur Pihen-Lès-Guînes : Carine DOROT, Olivier COLIN, Franck PEIFFER, Jimmy POCHET, Hervé LEMATTRE, Edouard DENEZ, Olivier MARCANELLA, Martine CUGNY, Jérôme FOURNY, Hubert HAMAIN, Fabien REGNIER, Nicole CALAIS, Christian DRINCQBIER, Valérie TIRMARCHE, Christophe LENGLLET, Alain AUBRY, Christine MILLOIR, Daniel ARCAN.

Le Maire

Il est un acteur clé de la sécurité publique et de la prévention de la délinquance sur son territoire. Le Maire, avec l'appui du service de police municipale, est chargé, en collaboration étroite avec la gendarmerie, de la mise en œuvre, de l'animation et du suivi de ce dispositif.

Transports

- Trains : Ligne Pihen-Lès-Guînes / Boulogne-sur-Mer



Du lundi au vendredi

Le matin :

- Départ de Pihen à 7h53 pour une arrivée à Calais à 8h07.
- Départ de Pihen à 8h10 pour une arrivée à Boulogne à 8h36.

Le soir :

- Départ de Calais à 17h05 pour un retour à Pihen à 17h20.
- Départ de Boulogne à 17h22 pour un retour à Pihen à 17h57.

Il n'y pas d'arrêt à Pihen les samedis, dimanches et jours fériés.

Pour retrouver les fiches horaires, connectez-vous sur le site : <https://www.ter.sncf.com/hauts-de-france/se-deplacer/fiches-horaires>



Sélectionnez la ligne : AMIENS <> ABBEVILLE <> CALAIS

Rechercher une fiche horaire

- Transports scolaires vers collège de Guînes



Réseau de transport
du Pas-de-Calais

S36 Pihen > St Tricat > Collège 4 Vents		
Arrêts	Lau V	Lau V
ROUTE DE CAFFIER	7:50	8:32
MAIRIE DE PIHEN-LES-GUINES	7:51	8:33
MAIRIE DE SAINT TRICAT	8:05	8:47
RUE DU MARAIS	8:08	8:50
COLLÈGE 4 VENTS	8:25	9:07

S37 Collège 4 Vents > Pihen > St Tricat				
Arrêts	LMJV	LMJV	MER	MER
COLLÈGE 4 VENTS	16:05	17:15	11:35	12:35
ROUTE DE CAFFIER	16:15	17:25	11:45	12:45
MAIRIE DE PIHEN-LES-GUINES	16:16	17:26	11:46	12:46
MAIRIE DE SAINT TRICAT	16:30	17:40	11:59	12:59
RUE DU MARAIS	16:33	17:43	12:02	13:02

- Transports scolaires vers le collège Saint Martin de Marquise

Ligne : 4719 Itinéraire : Cs4719005
Service : Ju ma me je ve --
Transporteur :
Heure Rq Point d'arrêt
08:04 SAINT-INGLEVERT - Hauteville - N?77
08:06 SAINT-INGLEVERT - R de Hauteville N?7 - F Abri
08:08 SAINT-INGLEVERT - Wadenthun - F Abri
08:12 PIHEN-LES-GUINES - Residence La Cotiere
08:14 PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - Abri
08:16 PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - N?1592
08:24 PIHEN-LES-GUINES - Route de Caffiers - F Abri
08:29 CAFFIERS - Le Ventu - F Abri
08:34 CAFFIERS - Eglise - F Abri
08:36 CAFFIERS - La Croix - Int Rue de la Croix
08:38 FIENNES - Rue du Tilleul - Rd 250
08:39 FIENNES - Eglise - F Abri
08:41 FIENNES - Int Rue du Pire Aller
08:43 FIENNES - Boeucres - Abri
08:57 MARQUISE - Groupe Sco Saint-Martin - N?125

Ligne : 4719 Itinéraire : Cs4719008
Service : Ju ma - je ve --
Transporteur :
Heure Rq Point d'arrêt
17:40 MARQUISE - Groupe Sco Saint-Martin - N?125
17:51 SAINT-INGLEVERT - Hauteville - N?77
17:52 SAINT-INGLEVERT - R de Hauteville N?7 - F Abri
17:56 HERVELINGHEN - Lot Les Jardins de Mils - N?380
18:02 SAINT-INGLEVERT - Wadenthun - F Abri
18:05 PIHEN-LES-GUINES - Residence La Cotiere
18:07 PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - Abri
18:09 PIHEN-LES-GUINES - Route de Guines - N?1592
18:16 PIHEN-LES-GUINES - Route de Caffiers - F Abri
18:20 CAFFIERS - Le Ventu - F Abri
18:22 CAFFIERS - Eglise - F Abri
18:24 CAFFIERS - La Croix - Int Rue de la Croix
18:26 FIENNES - Rue du Tilleul - Rd 250
18:27 FIENNES - Eglise - F Abri
18:28 FIENNES - Int Rue du Pire Aller

❖ Transports urbains



DU LUNDI AU SAMEDI												
GARE	7:37	8:25	11:21	12:25	13:18	14:24	15:19	16:12	17:10	18:57	19:01	19:58
THÉÂTRE	7:42	9:30	11:26	12:30	13:24	14:29	15:24	16:17	17:15	18:22	19:00	20:03
BERTHÉLOT	7:44	9:32	11:28	12:32	13:26	14:31	15:26	16:19	17:17	18:24	19:08	20:05
CITÉ EUROPE	7:52	9:40	11:36	12:40	13:34	14:39	15:34	16:27	17:25	18:32	19:16	20:13
PEUPLINGUES CENTRE	8:01	9:49	11:45	12:48	13:43	14:48	15:43	16:36	17:34	18:41	19:21	20:22
BONNINGUES CENTRE	8:07	9:55	11:51	12:55	13:49	14:54	15:49	16:42	17:40	18:45	19:29	20:26
MAIRIE PIHEN LES GUINES	8:12	10:00	11:56	13:00	13:54	14:59	15:54	16:47	17:45	18:50	19:34	20:31
LA BIEN ASSISE	8:22	10:10	12:06	13:10	14:04	15:09	16:04	16:57	17:55	18:59	19:43	20:40
PLACE DES POILUS	8:27	10:15	12:11	13:15	14:08	15:14	16:09	17:02	18:00	19:04	19:48	20:45



DU LUNDI AU SAMEDI												
PLACE DES POILUS	8:36	8:31	10:27	12:20	13:30	14:25	15:18	16:16	17:26	18:09	18:04	
LA BIEN ASSISE	8:41	8:36	10:32	12:30	13:35	14:30	15:23	16:21	17:31	18:14	18:14	18:14
MAIRIE PIHEN LES GUINES	8:49	8:45	10:41	12:39	13:44	14:39	15:32	16:30	17:40	18:22	19:22	19:22
BONNINGUES CENTRE	8:54	8:50	10:46	12:44	13:49	14:44	15:37	16:35	17:45	18:27	19:27	19:27
PEUPLINGUES CENTRE	8:58	8:55	10:51	12:49	13:54	14:49	15:42	16:40	17:50	18:32	19:32	19:32
CITÉ EUROPE	7:07	8:04	11:00	12:58	14:03	14:58	15:51	16:49	17:58	18:40	19:40	19:40
BERTHÉLOT	7:15	8:12	11:08	13:06	14:11	15:06	15:59	16:57	17:57	18:49	19:49	19:49
THÉÂTRE	7:19	8:16	11:12	13:10	14:15	15:10	16:03	17:01	18:11	18:52	19:52	19:52
GARE	7:24	8:21	11:17	13:15	14:20	15:15	16:08	17:06	18:06	18:57	19:57	19:57



DIMANCHE ET JOURS FERIÉS												
GARE	9:15	14:00	17:30	19:15								
THÉÂTRE	9:20	14:05	17:35	19:20								
BERTHÉLOT	9:22	14:07	17:37	19:22								
CITÉ EUROPE	9:26	14:12	17:42	19:26								
PEUPLINGUES CENTRE	9:38	14:24	17:54	19:38								
BONNINGUES CENTRE	9:45	14:30	17:58	19:43								
MAIRIE PIHEN LES GUINES	9:50	14:35	18:03	19:48								
LA BIEN ASSISE	10:00	14:45	18:12	19:57								
PLACE DES POILUS	10:05	14:50	18:17	20:02								

DIMANCHE ET JOURS FERIÉS			
PLACE DES POILUS	10:15	15:00	16:25
LA BIEN ASSISE	10:15	15:06	16:30
MAIRIE PIHEN LES GUINES	10:24	15:14	16:38
BONNINGUES CENTRE	10:29	15:19	16:43
PEUPLINGUES CENTRE	10:34	15:24	16:48
CITÉ EUROPE	10:43	15:38	16:56
BERTHÉLOT	10:51	15:41	17:04
THÉÂTRE	10:55	15:46	17:08
GARE	11:00	15:50	17:13

Vous pouvez télécharger L'application sur votre store. **Vous retrouverez sur cette application :**

- Un module temps réel en page d'accueil
- Une gestion de vos arrêts favoris
- Le détail de la course en cliquant sur un horaire temps réel
- La possibilité de sélectionner une position sur la carte pour un calcul d'itinéraire
- Le détail de vos déviations.
- Obtenez la disponibilité des vélos en libre-service Vel'in

Pour télécharger l'application :

<https://www.sitac-calais-opale-bus.fr/page.php?rubrique=4&id=application-mobile>



transdev HAUTS-DE-FRANCE

Sitac

Calendrier prévisionnel des évènements et manifestations communales 2024

❖ Janvier

- **19** : Nuit de la lecture à la bibliothèque
- **21** : Rencontre avec les habitants
- **27** : Assemblée générale Amitié & Loisirs

❖ Mars

- **10** : Loto Quine par le Club Amitié & Loisirs
- **16** : Fête du Printemps à la bibliothèque
- **23 ou 24** : Parcours du cœur

❖ Avril

- **1er** : Chasse aux œufs

❖ Mai

- **1^{er}** : Médailles du travail
- **7** : Repas du printemps avec Amitié & Loisirs
- **8** : Commémoration armistice guerre 39-45

❖ Juin

- **2** : Brocante et ducasse
- **3** : Lundi de la ducasse
- **8** : Fête de l'école
- **22** : Fête de l'été à la bibliothèque
- **30** : Nuit des églises organisée par A.S.P.P.

❖ Juillet

- **14** : Fête nationale
- **14** : Journée pêche à la truite avec Amitié & Loisirs

❖ Septembre

- **1^{er}** : Fête intergénérationnelle du village organisée par le comité des fêtes
- **2** : Rentrée des classes
- **22** : Journées du patrimoine. Balade et repas champêtre organisés par l'A.S.P.P.

❖ Octobre

- **12** : Repas d'automne par le club Amitié & Loisirs
- **26** : Fête d'Halloween à la bibliothèque

❖ Novembre

- **9** : Concours de belote par le club Amitié & Loisirs
- **11** : Commémoration armistice guerre 14-18
- **23** : Soirée Beaujolais
- **23** : Collecte de la banque alimentaire
- **Fin novembre** : Vente de sapins par l'A.S.P.P.

❖ Décembre

- **7** : Marché de Noël de l'école et passage de Saint Nicolas
- **14** : Goûter des ainés
- **18** : Distribution des colis aux aînés et au personnel communal
- **20** : Noël à l'école
- **20** : Soirée bowling ados
- **21** : Atelier de Noël à la bibliothèque

